



HAL
open science

Mémoire sur le reflet de la construction de la mémoire de l'extermination des Juifs dans les manuels scolaires d'histoire de cycle 3 en France

Alice Fouqueray

► **To cite this version:**

Alice Fouqueray. Mémoire sur le reflet de la construction de la mémoire de l'extermination des Juifs dans les manuels scolaires d'histoire de cycle 3 en France. Education. 2012. dumas-00781760

HAL Id: dumas-00781760

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00781760>

Submitted on 28 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Universités de Nantes, d'Angers et du Maine
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
Site du Mans.

Année universitaire 2011-2012

Mémoire de recherche

Mémoire sur le reflet de la construction de la mémoire de
l'Extermination des Juifs dans les manuels scolaires
d'histoire de cycle 3 en France.

FOUQUERAY Alice

Mémoire suivi par: - Bodineau Valérie (formatrice géographie à l'IUFM)
- Jablonka Ivan (maitre de conférence en histoire
contemporaine à l'université du Maine).



Master 2 Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation
Spécialité Enseignement du Premier Degré.

Table des matières:

INTRODUCTION.	3
I. Cadre théorique.	6
A. LA CONSTRUCTION DE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH.	6
B. LA SHOAH DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :	9
A)La Shoah dans l'enseignement actuel.	9
B) Les quelques précautions à prendre avec l'enseignement de la Shoah.	11
II. Problématique.	12
III. Hypothèses	13
IV. Méthodologie de recueil de données.	14
V. Recueil de données et analyse.	18
Programmes de 1945	18
Programmes de 1980	19
Programmes de 1985	21
Programmes de 1995	24
Programmes de 2002	27
Programmes de 2008	32
VI. Conclusion.	35
VII. BIBLIOGRAPHIE.	41
ANNEXES :	44

Introduction:

Le 13 février 2008, Nicolas Sarkozy a proposé un projet de loi en rapport avec l'enseignement de la Shoah et le devoir de mémoire. Le projet est le suivant: « Chaque année à partir de la rentrée scolaire 2008, tous les enfants de CM2 se verront confier la mémoire d'un des 11000 enfants juifs français victimes de la Shoah ». Cette annonce a eu lieu lors du dîner annuel du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions juives de France). Elle a suscité des réactions très mitigées. Si certains y voient un moyen d'aider à la formation civique des élèves, d'autres dénoncent une charge émotionnelle trop lourde pour eux. Cependant la plupart s'accordent sur la délicate application de cette mesure.

« Ce sera compliqué, il faudra faire confiance au tact et à la finesse de nos enseignants », a reconnu le ministre de l'éducation nationale, Xavier Darcos après l'annonce du président de la République. « C'est un sujet délicat qu'il faut traiter avec délicatesse » a-t-il ajouté. L'historienne et spécialiste reconnue de la Shoah, Annette Wieworka, s'est dite totalement d'accord avec Simone Weil qui a fustigé l'idée de Nicolas Sarkozy : « C'est inimaginable, insoutenable, dramatique et, surtout, injuste. On ne peut pas infliger cela à des petits de 10 ans! On ne peut pas demander à un enfant de s'identifier à un enfant mort. Cette mémoire est beaucoup trop lourde à porter. Nous mêmes, anciens déportés, avons eu beaucoup de difficultés, après la guerre, à parler de ce que nous avons vécu, même avec nos proches. Et, aujourd'hui encore, nous essayons d'épargner nos enfants et nos petits-enfants. Par ailleurs, beaucoup d'enseignants parlent -très bien- de ces sujets à l'école. »

L'ancienne ministre redoute également que cette idée puisse attiser les antagonismes religieux en France : « Comment réagira une famille très catholique ou musulmane quand on demandera à leur fils ou à leur fille d'incarner le souvenir d'un petit juif? ». Emmanuelle Mignon, directrice de cabinet du président Nicolas Sarkozy, quant à elle, affirme dans une interview que « Transmettre la Shoah est essentiel. Soutenir et aider les enseignants dans cet enseignement est une priorité. Cela n'a pas toujours été le cas. Nous sommes au travail pour le faire sans fléchir et d'une manière adaptée à chaque âge ».

Face aux nombreuses critiques, il a été annoncé que le projet pourrait cependant être adapté, en confiant la mémoire d'un enfant déporté non pas à chaque élève mais à toute une classe. Finalement ce projet de loi a été abandonné seulement deux semaines après son annonce lors du dîner du CRIF.

Comme nous venons de le voir, l'enseignement de la Shoah et la transmission de sa mémoire est un sujet à controverse et à divers débats. Pour certains, l'enseigner est impossible en raison du

jeune âge des enfants à l'école primaire, pour d'autres c'est possible à travers une série d'outils appropriés.

Mais pourquoi l'enseignement de la Shoah suscite-il tant de débats? Quelles sont les difficultés de transmettre cette partie de notre histoire? Que faut-il dire ou passer sous silence? C'est ce que nous tenterons de développer dans cet écrit.

Le terme de « Shoah » n'est pas le terme utilisé dans les programmes scolaires de l'enseignement primaire, en effet ce dernier utilise le terme d' « extermination ». Le mot « génocide » est aussi régulièrement utilisé, tous ces termes désignent des faits, des réalités que nous allons expliciter.

Tout d'abord le terme de « génocide ». Il est apparu en 1944, c'est un néologisme formé par Raphaël Lemkim¹ à partir de la racine grecque *genos* (« naissance », « genre », « espèce ») et du suffixe « *cide* » qui vient du terme latin *caedere*, « tuer », « massacrer ». Il apparaît dans son livre *Axis Rule in Occupied Europe* (au chapitre IX) pour tenter de définir les crimes perpétrés par les nazis à l'encontre des peuples juif et tzigane. R. Lemkim fait valoir ce nouveau mot d'abord au tribunal de Nuremberg puis à l'ONU² en 1948. L'article 2 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide adoptée par l'ONU le 9 décembre 1948 définit avec précision ce que l'on entend par « génocide ». Est considéré comme génocide tout acte commis dans l'intention de détruire, entièrement ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Ces actes sont: meurtre de membres du groupe, atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe, soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle, les mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe, et le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Le terme d' « holocauste » dans la tradition juive, désigne quant à lui un sacrifice offert à Dieu pour lui être agréable, fait de chair animale que l'on brûle et uniquement fait sur l'autel du Temple de Jérusalem (qui n'existe plus depuis l'an 70). Il est utilisé pour désigner la « Solution finale » et est très utilisé dans le monde anglo-saxon. Ce mot est fortement contesté en Europe et considéré par les Juifs comme un grave contresens : l'extermination des juifs n'est pas un sacrifice fait à Dieu. Aussi, à l'exception du monde anglo-saxon et de l'ONU qui l'utilisent encore, les francophones européens emploient plutôt le terme de « Shoah » depuis la sortie du film du même nom de Claude Lanzmann regroupant des témoignages de rescapés des camps d'extermination.

Le terme de « Shoah » signifie « catastrophe », « anéantissement », « cataclysme » en hébreu et s'applique à l'entreprise d'extermination des Juifs par les nazis. L'utilisation du terme

1 Raphaël Lemkim est un juriste américain d'origine juive-polonaise.

2 ONU: Organisation des Nations Unies.

Shoah a surtout été constatée depuis les années 1990, à la suite de la sortie du film de Claude Lanzmann³, *Shoah*, en 1985. Il s'agit d'un film-documentaire de neuf heures et trente minutes composé de témoignages. C'est ce film qui a imposé en français l'usage du nom « Shoah ». Claude Lanzmann justifie le titre de son film de la façon suivante: « si j'avais pu ne pas nommer ce film, je l'aurais fait, comment aurait-il pu y avoir un nom pour nommer un événement sans précédent dans l'histoire? ». « Ce sont des rabbins qui ont trouvé le nom de Shoah, cela veut dire anéantissement, cataclysme, catastrophe naturelle », « un mot opaque que personne ne comprendra ».

Un des termes les plus employés est celui choisit par le Bulletin Officiel : « Extermination ». Au sens propre il signifie « chasser des frontières » et « faire périr ». L'extermination est l'action de détruire complètement; détruire physiquement tous les membres d'une communauté. En droit international, l'extermination de personnes est vu comme un crime contre l'humanité.

En 1945, le tribunal de Nuremberg, chargé de juger les chefs nazis, définit ainsi le crime contre l'humanité⁴: « "assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal". La loi française a intégré la notion de crime contre l'humanité dans le livre II du Code pénal, entré en vigueur en mars 1994. Le procureur général Pierre Truche définit cette nouvelle notion juridique dans un article de la revue "Esprit"⁵ : « Le crime contre l'humanité est la négation de l'humanité contre des membres d'un groupe d'hommes en application d'une doctrine. Ce n'est pas un crime commis d'homme à homme, mais la mise à exécution d'un plan concerté pour écarter des hommes de la communauté des hommes ». Le crime contre l'humanité est commis en application d'une idéologie.

Maintenant que les termes sont clairement définis et comme notre recherche se base sur le reflet de la construction de la mémoire de la Shoah dans les manuels scolaires français d'histoire de cycle 3, nous allons nous intéresser aux travaux des scientifiques sur la construction de la mémoire de la Shoah. Cela nous permettra de connaître clairement

3 Claude Lanzmann est un journaliste, écrivain et cinéaste français d'origine juive. Directeur de la revue *Les Temps Modernes* depuis 1986. Il s'est vu récompensé en 2006 de la légion d'honneur pour son travail de mémoire d'utilité publique.

4 Source: <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/crime.htm>

5 Pierre Truche, *La Notion de crime contre l'humanité*, in *Esprit*, n° 181, 1992.

comment cette mémoire de la Shoah s'est construite et cela nous donnera les éléments qui nous aiderons à effectuer notre recherche.

I. Cadre théorique

A. LA CONSTRUCTION DE LA MEMOIRE DE LA SHOAH.

Après-guerre, il y a eu une occultation de la singularité de la déportation des Juifs, une non-reconnaissance, occultée par la mémoire de la Résistance. Après la fin de la guerre, on observe un silence sur la Shoah, peu de personnes mentionnent les noms de Auschwitz-Birkenau (Camps d'extermination). Seul Buchenwald, camp de concentration, est évoqué. Pourquoi ce silence? Plusieurs éléments de réponse sont possibles. Primo Levi mentionnent ces camps dans son livre *Si c'est un homme* en 1947. En France, l'heure est plutôt à la glorification de la Résistance et à la réconciliation nationale en faisant de Vichy une simple parenthèse dans l'histoire de France. En effet, le gaullisme et le communisme incarnent la France Résistante et de ce fait font silence sur la participation de Vichy dans la déportation des Juifs de France. A cette époque, la construction d'une mémoire résistante et patriotique fait obstacle à la reconnaissance de la Shoah. D'ailleurs, les cartes de résistants⁶ ne sont pas attribuées aux personnes ayant sauvé des Juifs. Les Juifs eux-mêmes rejettent toute distinction comme déporté racial qui les marginaliseraient dans la société française de la libération. A ce moment-là, il n'y a pas d'unité de la communauté juive en France. Elle est représentée par 124 organisations. Les Juifs rescapés sont tellement anéantis qu'ils n'osent pas parler de ce qui leur est arrivé. La peur, malgré la fin de la guerre, reste très présente: on veut cacher le fait d'être juif. Ce ne sont pas moins de 10% des familles juives⁷ qui changent de nom. Les Juifs craignent une résurgence de l'antisémitisme à tout moment. De plus ils n'ont plus rien: dans le contexte de pénurie des logements, récupérer les biens spoliés, un appartement, une maison par exemple, devient problématique. La mémoire de la Shoah intéresse peu de 1945 à 1961. Elle reste pourtant dans les esprits des déportés rescapés. Dès 1943, le Centre de documentation juive contemporaine, créé par Isaac Schneerson, un rabbin, préserve sans attendre la fin de la guerre toutes les preuves possibles des différents aspects de la déportation des Juifs. (En 1980 c'est lui qui a transmis à la justice le télex de Klaus Barbie annonçant la liquidation de la maison d'Izieu). Mais le silence reste grand sur l'extermination en elle-même. Par exemple, *Si c'est un homme* de Primo

6 Voir Annexe 1.

7 Stage: *Enseigner les mémoires de la seconde guerre mondiale*, centre de la mémoire d'Oradour sur Glane, le 8 avril 2004. *La construction de la mémoire de la Shoah en France*, par Kathy Hazan, membre de l'équipe: Annette Wieviorka.

Levi, publié en 1947, se vend peu et ne rencontre pas d'écho.

Un premier tournant dans la construction de la mémoire de la Shoah est pris hors de France avec le mémorial israélien de Yad Vashem, créé en 1953. Il est érigé à Jérusalem en mémoire des victimes juives de la Shoah perpétrée par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. En France, un premier lieu de commémoration apparaît en 1957, avec l'ouverture du Mémorial du martyr juif inconnu (le Mémorial de la Shoah qui a ouvert ses portes en janvier 2005 sur ce même site s'inscrit dans sa continuité). Tous les ans, depuis 1990, en 24 heures ininterrompues, est lue la liste des noms des 76 000 déportés juifs de France. Elle est lue devant le Mur des Noms, au mémorial de la Shoah depuis 2005. Ce mur a été inauguré le 27 janvier de la même année.

Mais la construction de la mémoire de la Shoah débute réellement à partir du procès d'Eichmann en 1961. Eichmann était un fonctionnaire allemand qui organisa la déportation et l'extermination des Juifs dans treize pays d'Europe. Il est enlevé en 1960 par les services secrets israéliens en Argentine pour être jugé. C'est l'évènement majeur du début de la construction de la mémoire de la Shoah pour la France, Israël et les États-Unis. En effet, c'est en jugeant un des principaux responsables nazis que des témoins purent enfin s'exprimer. Ce procès a contribué à soulever le poids du silence sur la Shoah qui s'était étendu après les procès de Nuremberg⁸ qui s'étaient déroulés de novembre 1945 à octobre 1946. 111 témoins sont présents à ce procès sans précédent. Le procès a pour but de faire prendre conscience du génocide commis contre les Juifs.

Enfin, avec la seconde génération, dans les années 1970 et 1980, en France, le combat pour ne pas oublier la Shoah devient prépondérant. Une mémoire juive revendicative s'installe, c'est la génération des enfants de déportés qui cherchent à comprendre, à savoir et qui veulent obtenir une reconnaissance. Un couple, composé de Serge et Béate Klarsfeld⁹ tente de recueillir des données, publie des écrits et est à l'origine des procès de Klaus Barbie, Maurice Papon, Paul Touvier et bien d'autres encore. Klaus Barbie était un officier SS, responsable au début d'arrêter les réfugiés politiques allemands enfuis aux Pays-Bas et les Juifs. En 1942, il fut envoyé à Dijon, puis à Lyon en novembre 1942. Là, il dirige la Gestapo et organise la chasse aux Juifs dans Lyon, mais aussi la chasse aux résistants, qu'il torture, après l'arrestation. Il est surnommé le « Boucher de Lyon ». Il est condamné à mort par contumace, en mai 1947 puis en novembre 1954. Caché en Bolivie, le président Pompidou demandera aux autorités boliviennes son extradition vers la France pour y être jugé. Son

8 Procès organisés par les vainqueurs de l'Allemagne nazie: France, Royaume-Uni, États-Unis et URSS. 24 personnalités nazies y sont jugées pour crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

9 Avocat et historien, fils de déporté, avec sa femme, ils défendent la même cause: celle de rendre justice aux déportés de la seconde Guerre Mondiale. Ils ont traqué d'anciens nazis afin de les faire juger.

procès s'ouvre à Lyon en 1987. Il est condamné à perpétuité pour crime contre l'humanité. Maurice Papon était quant à lui un haut fonctionnaire de l'État français. Préfet de Gironde où il dirige les Questions juives, il signe les arrêts de déportation conduisant des milliers de personnes au camp de Drancy. En juin 1944, sentant le vent tourner, il se met à disposition des Résistants, et clame être l'un des leurs. Après la guerre il continue à occuper des postes importants. C'est le *Canard Enchaîné* qui fera éclater la vérité en 1981: Sur plainte de victimes, le 19 janvier 1983, Maurice Papon est inculpé de complicité de crime contre l'humanité. Après une procédure chaotique, le 8 octobre 1997 s'ouvre devant la cour d'assises de la Gironde son procès. Le 2 avril 1998, Papon est condamné à dix ans de prison. Il cherche à s'enfuir mais est rattrapé et emprisonné. Il sort de prison, quatre ans plus tard, en 2002 pour raison de santé. Décision qui fut très contestée. Il meurt cinq ans plus tard. Enfin, Paul Touvier, combattant de 1939-40 entre dans la milice l'année suivante. Il infiltre la Résistance, interroge des prisonniers, dirige des rafles, pille des biens et venge Philippe Henriot (homme politique d'extrême droite exécuté par la Résistance, figure de la collaboration en France), en faisant fusiller sept juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944. Le 10 septembre 1946, Paul Touvier est condamné à mort par contumace par la cour de justice de Lyon, et le 4 mars 1947 à la même peine par la cour de justice de Chambéry. Après 1967, Touvier bénéficie de la prescription des crimes de guerre. En 1971 il est gracié par Pompidou. Les associations de résistants portent plainte en novembre 1973 contre Touvier pour complicité de crime contre l'humanité, justifié par l'assassinat des époux Basch et la fusillade de juifs à Rillieux-la-Pape. Le 13 août 1992 la chambre d'accusation annonce un non-lieu qui suscite une vive émotion. Le procureur général de Paris, Pierre Truche, forme un pourvoi devant la Cour de cassation qui casse cet arrêt de non-lieu le 27 novembre 1992. La Cour d'assises des Yvelines juge Touvier et le condamne à la réclusion criminelle à perpétuité. Ces procès sont des moments de mobilisation de la communauté et de diffusion de la mémoire de la Shoah. En France Serge et Béate Klarsfeld créèrent en 1979 l'Association des fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF), qui est chargée de défendre la cause des descendants de déportés. En 1981, cette association a inauguré en Israël, le Mémorial de la déportation des Juifs de France. Autour, a été planté une «Forêt du souvenir» en mémoire des Juifs de France déportés.

Les Klarsfeld ont également œuvré pour obtenir de l'État français une reconnaissance. Reconnaissance obtenue le 16 juillet 1995 lors de la commémoration de la rafle du Vélodrome d'Hiver. Jacques Chirac, alors président de la république française prononce un discours¹⁰ dans lequel il reconnaît, pour la première fois dans l'histoire du pays, la

10 Discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995: Voir Annexe 2

responsabilité de la France dans la déportation vers l'Allemagne des Juifs français. J. Chirac rompt avec ses prédécesseurs qui rejetaient cette reconnaissance comme nulle et non avenue. Pour eux, le Régime de Vichy n'était pas l'autorité politique légitime de la France. Certains gaullistes récusent ce discours du président, comme l'ancien premier ministre de Georges Pompidou, Pierre Mesmer ou Philippe Séguin. La presse, quant à elle, félicite le Président pour cette décision, ainsi que la communauté juive. Simone Veil rend hommage dans son autobiographie, *Une vie* (2007), à Jacques Chirac au sujet de ce discours.

Béate Klarsfeld a été décorée des insignes d'officier de la légion d'honneur par Nicolas Sarkozy le 23 novembre 2007 pour son combat contre la banalisation du nazisme. Sarkozy déclara: "Vous fûtes parmi les premières, si ce n'est la première, à convoquer votre pays au tribunal de son histoire et de sa mémoire". Serge Klarsfeld, quant à lui, s'est vu remettre le 7 juillet 2010, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur par le premier ministre François Fillon, en raison de tous ses travaux de recherches et de son combat contre le nazisme.

Par ailleurs, des mesures de réparation à l'encontre des orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites sont mises en place. Il s'agit du décret n° 2000-657¹¹ du 13 juillet 2000. Cette mesure prend en compte, parmi l'ensemble des personnes ayant souffert des actes commis pendant l'Occupation, la situation particulière des enfants de moins de 21 ans au moment des faits, ayant perdu leurs parents du fait d'une politique d'extermination qui avait un caractère systématique, c'est à dire qui visait toute personne du seul fait qu'elle était juive. Cette réparation consiste en une rente viagère¹². Elle prend la forme, au choix du bénéficiaire, d'une indemnité au capital de 27 000 € ou d'une rente viagère de 468,78 € par mois.

B. L'EXTERMINATION DES JUIFS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A) L'extermination des juifs dans l'enseignement actuel:

L'extermination des juifs apparaît officiellement dans les programmes en 2002, c'est une manière d'officialiser un enseignement qui est déjà transmis par certains professeurs, mais pas dans sa totalité. Une réaffirmation est faite à la rentrée 2008, car nous sommes à près de 70 ans de distance (donc deux générations) de la seconde guerre mondiale et de l'extermination des Juifs. De ce fait, les témoins, les victimes et tous les acteurs en général de cette période de l'histoire

11 Décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000, voir Annexe 3.

12 Pension dont on jouit sa vie durant.

disparaissent progressivement. Pour ne pas qu'ils sombrent dans l'oubli, il apparaît nécessaire que l'École continue de transmettre cette histoire du génocide juif. Cependant des questions subsistent: Jusqu'où aller dans la vérité? Comment l'expliquer? Comment mettre des mots acceptables? Quelle pédagogie trouver?

L'enseignement de l'extermination des juifs en cycle trois permet une première approche de la notion de « crime contre l'humanité » inscrit dans les programmes. Première approche qui sera poursuivie au collège, en troisième. Enseigner le génocide juif, c'est bien sûr transmettre une mémoire et un savoir historique pour faire acquérir progressivement aux élèves une connaissance précise de ce crime majeur perpétré en Europe. Les enjeux civiques voulus sont d'éveiller et de former de futurs citoyens en leur donnant les premiers éléments de réflexion et de culture pour repérer, réfuter et combattre toutes les formes de violences (morales, verbales, physiques) et de discriminations. Les élèves deviennent des témoins. Le rôle du témoin est de garder la mémoire mais aussi d'être vigilant pour aujourd'hui et pour demain.

Le rapport de Mme Hélène Waysbord-Loing (inspectrice générale honoraire de l'éducation nationale) sur la façon d'enseigner la Shoah à l'école primaire, propose d'utiliser la thématique des enfants-victimes comme axe privilégié de l'enseignement aux CM2. L'étude d'un nom, d'un visage, ou d'un parcours permettra d'introduire le sujet de l'extermination des Juifs durant la Seconde Guerre Mondiale. L'accent sera mis sur la vie de ces enfants jusqu'à leur déportation et la mémoire des enfants sauvés et des Justes sera rappelée. Il est souhaitable de privilégier la proximité, c'est à dire de travailler sur les enfants de l'école, de la localité, du département...Les ressources sont plus disponibles, les enfants et les familles y trouvent un intérêt.

Ce choix d'enseigner l'histoire de ces jeunes enfants juifs déportés de France n'est pas fait pour choquer et faire peur aux enfants mais pour leur faire respecter durant toute leur vie, la dignité de la personne humaine quelle que soit son origine. D'autre part, il est aussi choisi d'enseigner le sauvetage des 60 000 enfants juifs de France par, en grande partie, la population française.

Il est nécessaire que les élèves comprennent ce que la notion de crime contre l'humanité signifie, ainsi que la valeur universelle des droits de l'homme et le sens du combat pour ces valeurs. Il faut bien sûr enseigner la double réalité: Terreur/Résistance et Extermination/Sauvetages. La notion de crime contre l'humanité peut aussi être enseignée en cycle trois, lors du cours d'instruction civique et morale. Pour apprendre aux élèves à discerner le bien du mal. Il faut aussi parler de la déshumanisation (Lois, raisons, prise de conscience: le mal existe). Et ainsi valider le palier 2, Compétence 6 du livret personnel de compétences : les compétences sociales et civiques: « avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien »

A l'école élémentaire, l'étude de l'extermination des juifs s'appuie sur la complémentarité des

disciplines: elle s'effectue principalement en histoire, mais elle peut également prendre appui sur des livres ou œuvres d'art dans le cadre de l'enseignement de la littérature ou de l'histoire des arts.

B) Les quelques précautions à prendre avec l'enseignement de l'extermination des juifs:

Tout d'abord, la seconde guerre mondiale n'est inscrite dans les programmes qu'à partir de la rentrée scolaire de 1945, ces derniers stipulent l'étude de la guerre et de ses conséquences. Certains manuels développent toutes les dimensions du conflit et accordent une petite place à la « Solution finale », d'autres, restent quasiment muets sur ce sujet. La problématique des chapitres abordant la seconde guerre mondiale est souvent centrée autour de l'opposition Collaboration/Résistance. En effet, les instructions de 1980 qui expliquent le nouveau programme (de 1939 à nos jours), prescrivent très fortement cette problématique.

Cependant des précautions sont à prendre pour enseigner l'extermination des juifs, il ne faut pas avoir une approche trop manichéenne des événements. En effet, il n'est pas toujours facile de distinguer les victimes et les bourreaux. Pour nous, qui n'avons pas vécu ce génocide il nous est aisé de nous dire que ça aurait été facile de choisir notre camp et de désarmer les bourreaux avant qu'ils n'accomplissent leurs terribles desseins. Primo Levi dans son livre *Naufragés et rescapés* disait: « l'histoire des camps « ne saurait se réduire à deux blocs de victimes et de persécuteurs... » et « Il est naïf, absurde et historiquement faux, écrit-il encore, de croire qu'un système infernal comme le national-socialisme sanctifie ses victimes, bien au contraire, il les dégrade, il les fait ressembler à lui-même ». Primo Levi parle ici des *Kapos* et des *Sonderkommandos*.

Dans les camps de concentration nazis, un *Kapo*¹³ était un détenu, généralement de droit commun (un criminel ou un bandit) qui était chargé de commander énergiquement les déportés, résistants ou raciaux, pour les services du camp ou pour les travaux extérieurs. Ces *kapos* étaient évidemment privilégiés : ils échappaient aux travaux forcés et pouvaient se procurer plus facilement de la nourriture. Ils logeaient dans une chambre particulière, à l'une des extrémités de la baraque. Les SS¹⁴ leur donnaient une matraque et le pouvoir de frapper les déportés.

Les *Sonderkommandos*¹⁵ étaient des équipes dites « spéciales », composées de déportés qui

13 Source: <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/kapos.htm>

14 Les S.S. (SchutzStaffel = groupe de protection) étaient les gardes du corps personnels de Hitler. Sous la direction de Himmler, ils deviennent les gardiens des camps de concentration. Source: http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/SA_SS.htm

15 Source: http://www.emilweiss.com/Presse_Sonderkommando.pdf. Emil Weiss est un réalisateur, documentariste, spécialisé dans l'histoire de la shoah. Lauréat du Prix d'Honneur Fondation de France en 1976. Il a aussi été primé de

avaient la charge du fonctionnement des crématoires ainsi que des installations annexes à l'industrie de mort conçue par les nazis : les salles de déshabillage, les chambres de gazage, les fours et les fosses d'incinération. Ils avaient un statut particulier. Très étroitement surveillés, ils étaient tenus à l'écart des autres déportés, et bénéficiaient d'un meilleur traitement afin de pouvoir fournir un effort soutenu de douze heures de travail quotidien. Être affecté au *Sonderkommando* équivalait à disparaître avec ses secrets après quelques semaines de labeur.

Ainsi, l'on peut dire que le monde des victimes et des bourreaux n'était pas un monde en blanc et noir. C'est pour cela qu'il faut enseigner l'extermination des juifs à l'école dans son quotidien, étudier la vie ordinaire en lisant et commentant des récits de vie de victimes, de témoins, mais aussi d'exécuteurs.

Faire connaître la Shoah à l'école, c'est montrer la singularité de cet événement. Des hommes ont été marqués, déclarés coupables, et finalement exterminés simplement parce qu'ils étaient nés. L'école est un lieu de transmission, de savoirs, de connaissances, mais aussi de valeurs et à ce titre une des valeurs fondamentales est que tout homme, avec ses différences, sa culture et sa religion, doit pouvoir vivre sur la terre. L'autre doit être respecté dans sa singularité, dans sa culture, dans sa religion. Garder mémoire du génocide juif, c'est lutter contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance.

II. *Problématique.*

Aux vues des apports théoriques que nous avons pu analyser lors de l'élaboration de notre cadre théorique portant sur l'évolution de la construction de la mémoire de l'extermination des juifs dans la société française de 1945 à nos jours. Nous sommes amenés à nous poser une question majeure. Cette question sera la problématique à laquelle nous tenterons de trouver des réponses par le biais de notre recherche dans les manuels scolaires d'histoire de cycle trois.

Cette question est la suivante: La construction de la mémoire de l'extermination des juifs a-t-elle suivi la même évolution dans les manuels scolaires d'histoire de cycle trois que dans la société française de 1945 à nos jours.

Cette problématique est composée de plusieurs sous-questions. En effet, notre recherche nous amène à nous demander si la construction de la mémoire de l'extermination des juifs dans les manuels scolaires a suivi les mêmes étapes que dans la société. Les dates de ces étapes sont-elles les

Science Art et Lettre du Judaïsme français en 2002.

mêmes dans la société que dans les manuels? L'enseignement de l'extermination des juifs va-t-il commencer par être plutôt superficiel pour devenir plus complet ensuite, comme cela a pu se passer dans la société?

Enfin, nous nous demanderons si les premières photographies de la déportation et de l'extermination des juifs sont apparues aux mêmes dates dans les manuels scolaires que dans la société française. Il en sera de même pour les principaux mots-clefs de cette leçon (exemple: camp de concentration, nazisme...).

III. Hypothèses.

Afin de répondre à notre problématique qui est de savoir si la construction de la mémoire de l'extermination des juifs a suivi la même évolution dans les manuels scolaires d'histoire de cycle trois que dans la société française de 1945 à nos jours, nous pouvons formuler une hypothèse de réponse que nous tenterons de valider par notre recherche.

Nous formulons l'hypothèse que la construction de la mémoire de l'extermination des juifs a bien suivi la même évolution que dans la société française. Nous pensons qu'il aura fallu attendre les différentes officialisations des sujets concernant l'extermination des juifs (exemple: La reconnaissance officielle du rôle de l'État français dans la déportation et l'extermination des juifs français, le 16 juillet 1995 par Jacques Chirac) pour que ces sujets apparaissent dans les manuels d'histoire de cycle trois. De plus, dans la société française, certaines connaissances concernant l'extermination des juifs ont été portées à la société par le biais des procès des crimes contre l'humanité. Nous pensons que ces connaissances n'apparaîtront pas dans les manuels avant les programmes de 1980. Nous envisageons qu'il faudra attendre 1995 avant de voir les premiers enseignements sur l'extermination des juifs. En effet, ce sujet était très sensible avant cette date car les élèves de cours moyen entre 1945 et 1995 pouvaient plus facilement avoir des parents proches victimes de ce crime contre l'humanité.

IV. Méthodologie de recueil de données :

Afin de mener à bien ma recherche et pour avoir des données sur lesquelles je vais pouvoir tirer des conclusions sur les questions que je me suis posée; je vais mener un travail de recherche dans des manuels scolaires de différentes années. Cela me permettra de me rendre compte si la construction de la mémoire de l'extermination des Juifs suit la même évolution dans les manuels scolaires que dans la société. Ces manuels scolaires sont exclusivement ceux du cycle trois (cycle des apprentissages fondamentaux), là où est actuellement enseignée l'extermination des Juifs.

Les premiers programmes d'histoire apparaissent en 1945, précisément lors de l'arrêté du 17 octobre. Ces instructions officielles stipulent qu'il faut enseigner aux élèves de cours moyen le thème de « *La France actuelle: occupation et libération (C'est autour des faits et dates indispensables à connaître que seront groupées, pour chaque période, les descriptions de la société, de la vie matérielle et du travail)* ¹⁶ ». J'ai choisi quatre manuels émanant des programmes de 1945 afin de voir si l'extermination des Juifs (ou plutôt la « Shoah », terme plus utilisé à l'époque) y était enseignée. Ces quatre manuels datent, respectivement, de 1961, 1964, 1973 et 1977. Ils sont tous d'édition différente: Lavauzelle, l'Ecole, Sudel et Delagrave.

Ensuite j'ai choisi plusieurs manuels d'histoire en fonction de chaque programme officiel. Tout d'abord, les premiers programmes officiels en matière d'enseignement de l'histoire (après la Seconde Guerre mondiale): ceux de l'arrêté du 18 juillet 1980. On remarque l'extermination des juifs n'est pas encore mentionnée dans le repère sur la Seconde Guerre mondiale des programmes de 1980 car il y est écrit : « *les guerres mondiales et leurs conséquences; la vie en France sous l'occupation; la Résistance* ¹⁷ ». J'ai étudié deux manuels basés sur ces programmes dans le but de voir si le thème de l'extermination des juifs y était mentionné: un des éditions Delagrave de 1981 et un des éditions Nathan de 1985.

Arrive ensuite les programmes de l'arrêté du 15 mai 1985. Ceux-ci stipulent qu'il faut enseigner aux élèves du cours moyen: « *La Seconde Guerre mondiale (occupation et libération de la France ainsi que la Résistance)* ¹⁸ ». Nous étudierons ces manuels afin de nous d'observer si les manuels de cette époque occultent ou non le thème de l'extermination des juifs. En effet, J'ai étudié

16 Arrêté du 17 octobre 1945.

17 Arrêté du 18 juillet 1980.

18 Arrêté du 15 mai 1985.

deux manuels datant de ce programme: Les deux manuels ont été édités la même année: en 1986. Ils sont de deux éditions différentes, à savoir: Bordas et Magnard.

Les programmes suivants viennent du bulletin officiel n°48 du 28 décembre 1995. A partir de cette année-là les programmes de l'enseignement de l'histoire sont plus détaillés. En effet, des repères-clés à faire découvrir aux élèves apparaissent. L'extermination des juifs n'est toujours pas au programme: « *La France dans les deux guerres mondiales : 1914-1918 ; 1939-1945 (occupation et libération de la France, la Résistance)*¹⁹ ». Les repères à enseigner sont les suivants: « *l'appel du 18 juin 1940 ; le général de Gaulle ; Jean Moulin ; fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945* ». Même si ces programmes ne stipulent pas l'enseignement du thème de l'extermination des juifs aux élèves, l'étude de ces manuels nous permettra de nous rendre compte si certains d'entre eux évoquent tout de même l'extermination des juifs. Concernant ces instructions officielles de 1995, trois manuels seront présentés: un de 1996, un de 1997 et un de 1998. Tous trois sont issus d'éditions différentes: Bordas, Hachette et Hatier.

Nous arrivons donc au bulletin officiel n°1 du 14 février 2002. Comme nous l'avons dit dans la troisième grande partie de ce mémoire, « *La Shoah dans l'enseignement primaire* » (sous-partie: « *La Shoah dans l'enseignement actuel* »), c'est en 2002 qu'apparaît pour la première fois au bulletin officiel le thème de l'extermination des juifs: « *l'extermination des juifs par les nazis : un crime contre l'humanité*²⁰ ». Ainsi, nous étudierons ces manuels pour nous rendre compte s'ils consacrent à ce repère un chapitre complet, ou si ce repère est inclus dans une partie de la séquence sur la Seconde Guerre mondiale. J'ai choisi trois manuels basés sur ces instructions officielles, datant de 2003, 2004 et 2006. Leurs éditions sont les suivantes: Sedrap, Istra et Hatier.

Enfin, les derniers programmes après ceux de 2002 sont ceux du bulletin officiel n°3 du 19 juin 2008. Ils rajoutent une dimension nouvelle aux crimes contre l'humanité: l'extermination des Tziganes. « *La violence du XXème siècle : les deux conflits mondiaux et l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité*²¹ ». Nous étudierons trois manuels des programmes de 2008, afin de voir comment est enseignée l'extermination des juifs de nos jours. Ces manuels viennent des éditions Hachette, Magnard et Nathan. Ils datent respectivement des années 2011, 2010 et 2011.

19 Bulletin officiel n°48 du 28 décembre 1995.

20 Bulletin officiel n°1 du 14 février 2002.

21 Bulletin officiel n°3 du 19 juin 2008.

Pour étudier cette collection de manuels, je vais prendre des données présentes dans ces manuels et les analyserai en détails. Je vais regarder quel enseignement de l'extermination des juifs y est fait et de quelle manière il est abordé, quels documents ponctuent le cours...

Pour cela, j'ai élaboré une grille de lecture en fonction de la structure et de la composition des manuels scolaires de cycle trois. J'ai choisi dix critères pour composer cette grille. Chaque manuel aura sa propre grille de lecture.

Tout d'abord, après avoir mis les références du manuel étudié, je mettrai son année de parution ainsi que les références des programmes sur lesquels il est basé.

Ensuite, le titre de la leçon dans lequel le repère de l'extermination des Juifs est susceptible de se trouver sera référencé; ainsi que les sous-titres éventuels. Je prendrai également soin de noter les différents mots-clefs qui composent la leçon (ceux qui sont soulignés, mis en exergue ou tout simplement ceux qui sont définis dans la leçon). Un résumé de la leçon sera aussi mis, afin de comparer entre les manuels les données qui sont transmises aux élèves. Bien entendu, je prendrai les références de tout ce qui accompagne la leçon: documents, extraits de textes, récits utilisés, iconographies, photographies et s'il y en a, les affiches employées. Je prendrai également en note les exercices donnés dans les manuels, exclusivement les questions portant sur le sujet de l'extermination des Juifs. Puis j'écrirai, s'il y en a dans les manuels choisis, l'essentiel de la leçon, ce que l'élève doit retenir du cours. Enfin, je clôturerai cette grille de lecture en montrant la place accordée à l'extermination des Juifs dans le manuel étudié.

Vous trouverez sur la page suivante un exemplaire vierge de cette grille de lecture utilisée dans le cadre de ma recherche.

Grille de lecture:

Référence du manuel:

Année de parution du manuel	
Titre de la leçon	
Sous-titres éventuels	
Mots-clefs utilisés dans la leçon	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	
Images, photographies, affiches employées	
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	

V. Recueil de données et analyse.

Pour avoir des données exploitables qui permettront de répondre à ma problématique, qui est de savoir si la construction de la mémoire de l'extermination des juifs a suivi la même évolution dans les manuels scolaires de cycle trois que dans la société, j'ai mené une recherche systématique dans des manuels de cycle trois. Cette recherche s'est effectuée par le biais de la grille de lecture présentée précédemment.

Programmes de 1945:

En ce qui concerne les programmes de 1945, j'ai effectué l'étude de quatre manuels (leurs grilles de lecture se trouvent en Annexe 4). J'ai volontairement choisi deux manuels des années 1960 et deux manuels des années 1970 pour voir s'il pouvait y avoir des différences entre plusieurs manuels prenant appui sur les mêmes instructions officielles. En effet, comme seize années séparent le manuel le plus récent et le manuel le plus âgé, je voulais vérifier si nous pouvions percevoir une évolution.

Tout d'abord, on ne peut que remarquer les similitudes des titres des leçons choisis par les auteurs des manuels. Tous comprennent le groupe nominal « *La Seconde Guerre mondiale* ». Les leçons portent essentiellement sur l'occupation, la Résistance et la libération de la France. Sur la plupart des manuels une petite note est faite sur le Général de Gaulle et sur son rôle dans la libération de la France. A cette époque, l'heure est à la glorification de la Résistance. Dans le manuel de 1964, l'action résistante est dite « *majoritaire* ».

L'existence des camps de concentration est mentionnée (« Buchenwald » dans le manuel de 1961²²), mais à chaque fois, seulement pour les résistants: « *Les allemands envoient les maquisards en Allemagne dans des camps de concentration où ils les font mourir de faim*²³ ». Ici on ne parle pas des atrocités et des tortures qui se sont déroulées dans les camps de concentration, on ne nomme pas non plus les juifs, ni ce qui leur est arrivé. En revanche, dans le manuel de 1977²⁴, la leçon évoque rapidement le fait qu'il y ait eu des tortures: « *La police d'Hitler arrête des milliers et des milliers d'hommes et de femmes: ils sont emprisonnés, torturés, souvent assassinés. D'autres, par trains entiers, sont conduits en Allemagne, dans les atroces camps de travail où on les laisse mourir de*

22 PLANDÉ, Histoire, Cours moyen, Lavauzelle, 1961.

23 Extrait du manuel de PRADEL et VINCENT, *Histoire de France*, Cours moyen, Sudel, 1973.

24 CHALANGES, *L'histoire au cours moyen*, Delagrave, 1977.

*faim et de mauvais traitements, où on les asphyxie dans des chambres à gaz.*²⁵ ». Le manuel cherche à insister sur le nombre important de personnes qui ont été déportées et/ou assassinées. On peut aussi dire que d'après ce que nous savons sur la Seconde Guerre mondiale, l'extermination des juifs et leurs conséquences que le mot « autres » désigne la communauté juive. En effet, lorsque la leçon évoque les trains entiers qui partent en Allemagne, on sait que cela fait, en premier lieu, référence à la déportation des juifs. Nous pouvons nous demander pourquoi ne sont-ils pas cités, au lieu de parler « d'autres personnes ». Comme nous l'avons dit dans notre première partie, la construction de la mémoire de la Shoah débute réellement lors du procès d'Eichman. C'est là que des déportés ou témoins livrent leurs témoignages et leur expérience.

Le terme de « chambres à gaz » apparaît également, ce qui est un fait très rare à l'époque. En effet, comme nous l'avons évoqué dans notre cadre théorique, après la guerre, tout ce qui a concerné le massacre de population est passé sous silence. Le sujet est délicat et sensible, étant donné que les parents des élèves étant en cours moyen en 1977 ont vécu cette période difficile et traumatisante.

Je me doutais qu'en prenant les manuels scolaires répondant aux instructions officielles de 1945, il n'y aurait pas, ou peu, d'allusion à la déportation et l'extermination des juifs. Cette déportation ainsi que les camps de concentration sont bien sûr mentionnés, mais seulement pour les résistants s'étant fait arrêter. Malgré le fait que ce soit les mêmes programmes, il y a bien des différences entre les deux manuels de 1960 et 1964 et celui de 1977. En effet, les tortures infligées sont évoquées ainsi que, sans les nommer, les juifs conduits en Allemagne, dans des trains et mis à mort dans des chambres à gaz.

Programmes de 1980:

En ce qui concerne les instructions officielles de 1980, j'ai effectué l'étude de deux manuels (leurs grilles de lecture se trouvent en annexe 5). L'un est de 1981 et l'autre est de 1985. Leur titre de chapitre est similaire: « La Seconde Guerre mondiale ». Cependant, ce qui les différencie est que le manuel de 1985 a une sous-partie intitulée « *Les camps et l'extermination des Juifs.*²⁶ ». On peut remarquer une évolution à l'intérieur de manuels répondant aux mêmes programmes. En effet, ceux-ci ne stipulent à aucun moment qu'il faut enseigner aux élèves l'extermination des juifs. On peut donc supposer que cela soit un choix des auteurs de ce manuel scolaire.

C'est la première fois que le mot « extermination » apparaît car auparavant, les manuels

25 Extrait du manuel de CHALANGES, *L'histoire au cours moyen*, Delagrave, 1977.

26 Extrait du manuel: VINCENT (Marc), *Histoire, la France au fil du temps de 1789 à nos jours*, CM2, Nathan, 1985.

disaient juste que les déportés mouraient de faim. Le mot fort qu'est le mot « extermination » n'a pas le même impact. Il signifie « Action de détruire, de massacrer en totalité des êtres vivants ²⁷».

On peut aussi relever, que c'est dans les années 1980 que le combat pour la reconnaissance du génocide juif devient prépondérant. Ce sont les générations des enfants de déportés juifs qui cherchent à comprendre ce qui est arrivé à leurs parents et pourquoi. Aussi cela peut expliquer pourquoi dans ce manuel de 1985 une sous-partie est dédiée à l'extermination des juifs.

Seul le manuel de 1981²⁸ utilise des mots-clefs qui sont surlignés en gras dans les leçons. Aucun lexique n'est mis à la fin du manuel, on peut donc supposer que soit c'est à l'enseignant de les expliquer, soit c'est aux élèves d'aller en chercher la définition dans le dictionnaire. Ces mots-clefs sont: les déportations, la Résistance, les restrictions et la propagande. Ici, quand ce manuel mentionne la déportation, c'est pour les français en général, aucune distinction n'est faite entre les déportés (politiques, juifs, résistants ou homosexuels...). Pour ce manuel de 1981, il n'y a rien de nouveau concernant le cours sur le Seconde Guerre mondiale. Les principaux axes de la leçon sont la libération de la France avec la victoire des Alliés grâce à la résistance des français; ainsi que l'opposition entre les deux discours du maréchal Pétain et du Général de Gaulle. Aucune mention n'est faite de l'extermination des juifs.

Revenons au manuel Nathan de 1985, le caractère exceptionnel de cette sous-partie sur l'extermination des juifs réside dans le fait que plusieurs nouveautés apparaissent. En effet, la première nouveauté est que la rafle du vélodrome d'Hiver est narrée. Les auteurs du manuels annoncent clairement le nombre de personnes déportées à Drancy puis en Allemagne (13 000) lors de cette rafle.

La seconde nouveauté de ce manuel de 1985 est l'apparition de chiffres précis: le chiffre de 75 000 juifs français déportés en deux ans et demi est avancé. Aussi, lorsque les auteurs évoquent les chambres à gaz, c'est pour annoncer que 42 000 personnes y meurent dès leur arrivée dans les camps de concentration. Pourquoi cette apparition de chiffres? On peut peut-être établir une relation entre cette apparition de données « statistiques » et le fait que dans les années 1970 et 1980 la génération d'enfants de déportés souhaitent qu'une mémoire juive s'installe afin de ne pas oublier la Shoah. Une demande de reconnaissance est faite. Des personnes, historiennes ou non, recueillent des données et publient des écrits. C'est le cas de Serge Klarsfeld dont nous avons parlé dans la première partie.

Enfin, la dernière nouveauté part de la première phrase issue de la sous-partie « *Les camps et l'extermination des Juifs* »: « *A partir de 1941, certains camps sont devenus des lieux*

27 Définition du dictionnaire Hachette, édition 2003.

28 BISCARRAT, LACOUTURE, Histoire de France, CM, Delagrave, 1981.

*d'extermination des Juifs.*²⁹ ». C'est la première fois qu'un manuel mentionne le fait que des camps de concentration sont devenus des camps d'extermination. On peut le justifier par les mêmes raisons que pour les données statistiques, à savoir que des recherches et des visites d'anciens camps de concentration ont été faites. Des preuves de la solution finale ont également été trouvées.

On remarque cependant, qu'aucune photographie, aucun texte, aucune image et aucun document de la leçon ne porte directement sur l'extermination des Juifs. Aucune photographie n'apparaît, ni d'un camp de concentration, ni de la rafle du Vélodrome d'Hiver pourtant cités dans une partie de la leçon. Peut-être est-ce pour ne pas choquer les élèves? Ou parce que cela provoque un aspect dérangeant chez les auteurs ou chez les potentiels parents d'élèves? Peut-être que tout simplement il est encore trop tôt pour les français, d'afficher de tels souvenirs dans les manuels scolaires des élèves. Surtout que les parents des élèves, à l'école en 1980, ont vécu cette partie de l'histoire.

L'extermination des Juifs n'étant pas aux programmes de 1980, sa place dans la leçon sur la Seconde mondiale est rare et exceptionnelle à cette période. Cependant un manuel fait exception à la règle en intégrant dans sa séquence, une sous-partie dédiée aux camps et à l'extermination des juifs. La rafle du vélodrome d'Hiver, des chiffres, l'apparition de la mention des lieux d'extermination tout ceci contribue à faire de ce manuel une exception. Peut-être de par le combat pour la reconnaissance du génocide juif. En revanche aucune photographie, aucune image ou aucun texte datant de la Seconde Guerre mondiale ne s'ajoute au cours. Toute la lumière est faite sur la Résistance et la libération.

Nous allons voir si cette rareté se confirme ou non dans les manuels scolaires de cycle trois répondant aux programmes de 1985.

Programmes de 1985:

Pour étudier comment est enseignée l'extermination des juifs dans les manuels scolaires répondant aux instructions officielles de 1985; j'ai pris deux manuels, l'un des éditions Bordas et l'autre des éditions Magnard (leurs grilles de lecture se trouvent en annexe 6). Tous deux ont été édités la même année: en 1986. J'ai choisi de comparer ces deux manuels car même s'ils sont sortis la même année, il y a des différences sur le contenu du cours. Le titre de la séquence, comme pour les manuels scolaires des précédents programmes est le même: « *La seconde guerre mondiale*³⁰ » pour

29 Extrait du manuel: VINCENT (Marc), *Histoire, la France au fil du temps de 1789 à nos jours*, CM2, Nathan, 1985.

30 CHAILLET, MEULEAU, *Histoire, CM1-CM2*, Bordas, 1986.

le manuel Bordas et « *Comment s'est déroulée la Seconde Guerre mondiale?*³¹ » pour le manuel Magnard.

Le mot-clef défini dans les deux manuels scolaires est « camp de concentration ». Il est expliqué aux élèves que c'était un lieu où les déportés étaient regroupés et où ils devaient travailler sans relâche. La deuxième définition me paraît plus complexe à aborder par les élèves de CM2: « *Camps où l'on regroupait les déportés qui n'étaient pas, comme les prisonniers de guerre, protégés par les conventions internationales*³² ». Cela sous-entend qu'il faut expliquer les conventions internationales en matière de prisonniers de guerre aux élèves. Parmi les mots-clefs portant sur le cours général sur la Seconde Guerre mondiale, on perçoit: « Ghettos, extermination des Juifs » (dans le manuel Magnard) et « Déportation » (dans le manuel Bordas). C'est la première fois que des mots-clefs parlant de la déportation et de l'extermination des juifs apparaissent. En effet, comme nous l'avions vu précédemment, dans les manuels appartenant aux instructions officielles de 1980, aucun mot-clef ne faisant référence à ce qui était arrivé aux juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les programmes d'histoire de 1985 demandent d'enseigner aux élèves: « *La Seconde Guerre mondiale (occupation et libération de la France ainsi que la Résistance)*³³ ». La déportation et l'extermination des juifs peuvent tout à fait entrer dans la leçon sur la Seconde Guerre mondiale car si on regarde les instructions officielles, il peut se mettre dans la sous-partie « Occupation ». Car c'est pendant l'Occupation que la rafle du Vélodrome d'Hiver a lieu et que des milliers de juifs sont déportés vers l'Allemagne.

La grande différence qui subsiste entre ces deux manuels d'éditions différentes est la partie consacrée à l'extermination des juifs. En effet, ces deux manuels scolaires y font référence, mais pas de la même manière. La partie qui relate l'extermination des juifs du manuel Bordas tient en deux lignes: « *Les Juifs sont déportés en Allemagne et emprisonnés dans des camps de concentration où la plupart sont exterminés*³⁴ ». Le passage a beau être court, il n'oublie pas pour autant de mentionner le fait que les juifs sont exterminés dans des camps en Allemagne. Cette leçon ne reparlera pas de l'extermination des juifs après.

Le manuel Magnard, quant à lui, contient une partie de leçon consacrée à la déportation et

31 DROUET (JP), *Histoire, CM1 et CM2*, Magnard, 1986.

32 CHAILLET, MEULEAU, *Histoire, CM1-CM2*, Bordas, 1986.

33 Arrêté du 15 mai 1985.

34 Extrait de la leçon « *la Seconde Guerre mondiale* » issue du manuel: CHAILLET, MEULEAU, *Histoire, CM1-CM2*, Bordas, 1986.

l'extermination des juifs. Il commence en parlant d'abord de toutes les persécutions subies par les juifs (libertés supprimées, interdiction d'exercer certains métiers, interdiction de présence dans les parcs de loisirs, biens confisqués...). C'est le premier manuel étudié qui mentionne les persécutions subies par les juifs.

« *Ils étaient obligés de porter l'étoile jaune cousue sur leurs vêtements*³⁵ ». Cette phrase est la seconde nouveauté de ce manuel. En effet, jusqu'à maintenant l'étoile jaune portée par les juifs n'avait été mentionnée nulle part dans les manuels scolaires de cycle trois. Cependant aucune illustration n'est faite de la fameuse étoile jaune.

« *En 1942 a commencé l'extermination totale des Juifs: regroupés dans des ghettos, ils étaient décimés par la faim et les épidémies. Les survivants, envoyés dans des wagons dans des camps de concentration, étaient exterminés.* ». Attardons-nous ici sur le mot « total » utilisé. Ce mot signifie « *Qui s'étend à tous les éléments de la réalité considérée*³⁶ ». On peut donc se dire que, sans la mentionner, cette phrase parle de la « solution finale » qui débute en 1942.

Nous en arrivons donc à la dernière nouveauté en matière de leçon: à savoir que dans le manuel scolaire d'édition Magnard de 1986 apparaît un nouvel élément chiffré. En effet, le bilan de la leçon mentionne que « *dix millions de personnes, dont six millions de Juifs ont connu la mort* ». C'est la première fois qu'il est question de six millions de juifs tués pendant la Seconde Guerre mondiale. Avant, les quelques manuels qui parlaient de l'extermination des juifs, ne mentionnaient aucun chiffre, on disait juste « des juifs ont été tués ». Cela marque bien une évolution dans la construction de la mémoire de la Shoah. On met un chiffre précis sur tous ces morts.

Abordons maintenant la question des exercices proposés aux élèves portant sur l'extermination des juifs, lors de la séquence sur la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes toujours dans le manuel Magnard. L'unique question posée aux élèves est la suivante: « *Que signifie les mots « xénophobie » et « antisémitisme »?*³⁷ ». Les élèves doivent y répondre à la fin de la séquence sur la Seconde Guerre mondiale, une fois qu'ils ont eu accès aux informations nécessaires pour y répondre.

En revanche, il y a un point qui ne diffère pas d'avec les manuels répondant aux précédents programmes (ceux de 1980). C'est la non présence de documents, textes, photographies, images...illustrant la déportation et l'extermination des juifs.

35 Extrait de la leçon: « *Comment s'est déroulée la Seconde Guerre mondiale?* » du manuel: DROUET (JP), *Histoire, CM1 et CM2*, Magnard, 1986.

36 Définition du dictionnaire Hachette, édition 2003.

37 Extrait de la séquence: « *Comment s'est déroulée la Seconde Guerre mondiale?* » du manuel: DROUET (JP), *Histoire, CM1 et CM2*, Magnard, 1986.

En conclusion, nous pouvons dire que le thème de l'extermination des Juifs commence à prendre de la place dans les manuels scolaires de cycle trois répondant aux instructions officielles de 1985. Mais, cela se fait de manière très inégale suivant les éditions des manuels. En effet, ces deux manuels étudiés ont été édités la même année et pourtant ils sont assez opposés en matière de construction de la mémoire de la Shoah.

Programmes de 1995:

Afin de poursuivre le travail de recherche sur la construction de la mémoire de la Shoah dans les manuels scolaires de cycle trois (leurs grilles de lecture se trouvent en annexe 7), je vais analyser trois manuels répondant aux instructions officielles de 1995³⁸ qui demandent d'enseigner aux élèves: « *La France dans les deux guerres mondiales : 1914-1918 ; 1939-1945 (occupation et libération de la France, la Résistance)* ». Tout d'abord le manuel des éditions Hachette de 1996³⁹, puis celui des éditions Bordas, de 1997⁴⁰. Enfin, le dernier manuel a été édité par Hatier en 1998⁴¹. Dans les trois manuels, la question de la déportation et de l'extermination des juifs ne concerne pas un chapitre entier, il est inclus dans une autre séquence: « *Un siècle de guerres* » pour le Hachette, « *La Seconde Guerre mondiale* » pour le Bordas et « *La démocratie mise en cause et la Seconde Guerre mondiale* » pour le Hatier. On remarque que ces titres sont toujours sensiblement les mêmes pour tous les manuels.

Après avoir comparé les titres des trois manuels, nous allons passer à la comparaison des mots-clefs. Dans un premier temps, nous pouvons remarquer que dans le manuel de 1997 de chez Bordas⁴², il n'y a aucun mot-clef, ni aucune définition en rapport avec la déportation ou l'extermination des juifs. Tandis que dans les deux autres manuels on en perçoit. Le manuel scolaire Hachette de 1996⁴³ définit les mots-clefs « *nazi* » et « *camps d'extermination* » (« (...) *Ce sont les camps spéciaux construits par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale pour exterminer les Juifs, les Tziganes et les résistants...* »). Le premier fait qui attire notre attention est l'utilisation du terme « *camps d'extermination* », en effet, dans tous les précédents manuels, on parlait de camps de concentration où les juifs travaillaient de force, où ils mouraient de faim ou où ils étaient tués. C'est également le premier manuel qui explique la doctrine nazie, à la fois dans le contenu de la leçon et à

38 Bulletin officiel n°48 du 28 décembre 1995.

39 NEMBRINI (Jean-Louis), *Histoire, à monde ouvert, CM2*, Hachette éducation, 1996.

40 BALDNER (Jean-Marie), *Terres d'histoire, cycle 3, CM*, Bordas, 1997.

41 LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie, cycle 3, CM2*, Hatier, 1998.

42 BALDNER (Jean-Marie), *Terres d'histoire, cycle 3, CM*, Bordas, 1997.

43 NEMBRINI (Jean-Louis), *Histoire, à monde ouvert, CM2*, Hachette éducation, 1996.

la fois dans la définition du mot-clef « nazi ». Enfin, les mots-clefs utilisés par le manuel scolaire Hatier de 1998⁴⁴ sont les plus nombreux: on relève les mots « *dictature, racisme, camp de concentration, exterminer, génocide* ». On peut noter la nouveauté de l'assimilation, de la comparaison par les manuels, des termes « nazisme » et « racisme ».

Dans un second temps, nous allons montrer combien les manuels répondant aux mêmes instructions officielles peuvent être différents. En effet, commençons par celui de 1997 des éditions Bordas: ce dernier, est le plus différent, dans le sens où la seule référence, dans la leçon, à la déportation et à l'extermination des juifs est la suivante: « *Les allemands et Vichy participe à l'extermination des juifs* »⁴⁵. L'avancée de ce manuel réside dans la reconnaissance de la participation du gouvernement de Vichy dans la déportation des juifs. On peut sûrement relier cet élément d'enseignement à l'évènement du 16 juillet 1995 que nous avons évoqué dans notre première partie. Jacques Chirac, le président de la République en fonction cette année-là, avait reconnu publiquement lors de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv', la responsabilité de l'État français dans la déportation vers l'Allemagne des juifs français ainsi que la reconnaissance de ce génocide. On pourrait alors se demander pourquoi les programmes de décembre 1995 n'y font pas une seule fois référence. Le manuel Hatier de 1998 évoque aussi cette responsabilité de l'État français: « *Le gouvernement dirigé par le maréchal Pétain mena une politique antisémite, en déportant les Juifs de France vers l'Allemagne* ».

On peut aussi relier cet élément de leçon, à un autre évènement directement lié à l'actualité de l'époque. C'est en 1983 que Maurice Papon est inculpé de complicité de crime contre l'humanité (même si son procès ne s'ouvrira qu'en 1997). Cela montre bien la participation de l'état français dans la déportation des juifs français vers l'Allemagne.

Pour comparer, prenons un second manuel: le Hachette de 1996. Comme je le disais précédemment, c'est un des premiers manuels qui explique la doctrine nazie. Il la relate de cette façon: « *Hitler fonda sa doctrine et son régime sur l'idée de la supériorité du peuple allemand et de la toute-puissance de son chef. L'État nazi était totalitaire* »⁴⁶. Mais le manuel scolaire Hatier de 1998, l'explique de manière plus détaillée: « *Hitler estimait que les allemands appartenaient à une race supérieure qui devait dominer le monde. Les Juifs, considérés comme des êtres inférieurs, étaient persécutés par le régime* »⁴⁷. C'est une première, dans le sens où, tous les manuels

44 LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie, cycle 3, CM2*, Hatier, 1998.

45 BALDNER (Jean-Marie), *Terres d'histoire, cycle 3, CM*, Bordas, 1997.

46 NEMBRINI (Jean-Louis), *Histoire, à monde ouvert, CM2*, Hachette éducation, 1996.

47 LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie, cycle 3, CM2*, Hatier, 1998.

précédemment étudiés n'expliquaient pas la doctrine nazie et le pourquoi de l'extermination des juifs. Même si l'on peut difficilement l'expliquer à des jeunes élèves de CM2.

Enfin, les deux livres Hachette et Hatier évoquent les chiffres officiels en parlant des six millions de Juifs et Tziganes exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale. Le manuel Hatier précise même « *qu'il s'agit là du plus grand génocide de l'humanité* ».

Un des critères choisis dans la grille de lecture est la comparaison des documents utilisés par les manuels scolaires de cycle trois. Jusqu'à maintenant aucun des précédents manuels répondant aux instructions officielles de 1945, 1980, 1985 et 1995 n'apportaient de documents (textes, photographies, affiches...) portant sur la déportation et l'extermination des juifs.

Tout d'abord, prenons les manuels de 1996 et 1997, des éditions Hachette et Bordas. Ces deux manuels apportent une photographie chacun: Pour le Hachette c'est une photographie de détenus dans le camp nazi de Mathausen et pour le Bordas c'est une photographie d'une famille juive au camp de Poitiers en 1941. La photo montre donc une famille juive, mais comme on peut en faire partout. Seuls quelques barbelés au second plan montre que l'on est dans un camp. La famille est souriante et ne semble pas terrorisée dans ce camp. Les élèves pourraient avoir des difficultés à l'interpréter.

Le Hatier, quant à lui, apporte plusieurs documents: c'est une première pour les manuels scolaires répondant aux instructions officielles de 1995. Le premier document est une note d'un officier SS au gouvernement de Berlin en 1942, concernant la déportation des juifs français vers l'Allemagne. Ce document envoyé en Allemagne confirme l'aide de l'État français dans cette démarche. Il annonce même que ceux-ci, représentés par le Président Laval, demandent que les enfants juifs de moins de 16 ans soient eux aussi conduits hors de France.

Les deux autres documents sont des photographies: l'une, assez connue, montre un parc à jeux pour enfants, interdit aux juifs. La deuxième montre un baraquement de juifs dans un camp de concentration.

Ce sont les premières photographies concernant la déportation et l'extermination des juifs qui sont ainsi publiées. C'est la première fois qu'on montre à des élèves, des juifs dans des camps de concentration. Même si le Hatier apporte plus de documents, cela reste assez rare par rapport aux autres manuels.

Venons-en maintenant aux questions proposées aux élèves par ces manuels scolaires. Le manuel Hachette de 1996⁴⁸ n'en propose aucune. L'unique question posée par le Bordas 1997 porte sur la photographie d'une famille juive au camp de Poitiers en 1941: « *Ce camp français est situé en zone Sud. Qui a arrêté cette famille? Qui garde le camp?* »⁴⁹.

C'est le manuel Hatier 1998, qui, encore une fois, a des questions plus nombreuses, certaines portent sur les photographies (« *A quoi vois-tu que ces déportés étaient maltraités?* »⁵⁰), d'autres sur la note du SS (« *A quoi vois-tu que le gouvernement de Vichy collabore avec les allemands?* ») et d'autres sont faites pour faire réfléchir les élèves sur cette Seconde Guerre mondiale et tout ce qu'elle a entraîné: « *Que penses-tu de l'attitude du gouvernement de Vichy? Pourquoi les nazis envoyaient-ils les Juifs dans des camps de concentration? En quoi la Seconde Guerre mondiale a-t-elle été plus horrible que toutes les guerres qui l'ont précédée?* ». Ces questions permettent aux élèves d'avoir un regard critique sur ces événements, de donner leur avis, de réfléchir à la leçon qu'ils viennent de lire ou d'apprendre.

Ces manuels scolaires de cours moyen marquent un tournant dans la construction de la reconnaissance du génocide juif. En effet, des documents font leur apparition, ainsi que des questions un peu plus poussées du point de vue de la réflexion. Ces manuels sont également novateurs, dans le sens où, c'est la première fois que des manuels consacrent une partie de leur leçon à présenter la doctrine nazie et la collaboration du gouvernement de Vichy. Tout ceci étant sûrement lié à la déclaration de Jacques Chirac du 16 juillet 1995. De plus, le manuel des éditions Hatier⁵¹ est impressionnant au niveau de sa séquence: c'est l'un des premiers manuels à consacrer une partie complète à la déportation et à l'extermination des juifs.

Programmes 2002:

Afin de poursuivre ma recherche qui porte sur l'évolution de la construction de la mémoire de l'extermination des juifs dans la société française et dans les manuels scolaires d'histoire, j'ai choisi d'étudier trois nouveaux manuels basés sur les instructions officielles de 2002 (leurs grilles de lecture se trouvent en annexe 8). Ces instructions prirent acte par le biais du bulletin officiel n°1 du 14 février 2002 contenant les programmes de l'école primaire.

48 NEMBRINI (Jean-Louis), *Histoire, à monde ouvert*, CM2, Hachette éducation, 1996.

49 BALDNER (Jean-Marie), *Terres d'histoire, cycle 3*, CM, Bordas, 1997.

50 LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie, cycle 3*, CM2, Hatier, 1998.

51 LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie, cycle 3*, CM2, Hatier, 1998.

Ces trois manuels que j'ai choisi sont issus de trois éditions différentes. En effet, il y a un manuel intitulé « *A nous le monde! Cycle 3 CM2, (Histoire, Géographie, Sciences, Education civique)* » aux éditions SEDRAP. Il a été édité en 2003. J'ai choisi un autre manuel datant de 2004. Son titre est « *Multi-Livre, Histoire, Géographie, Sciences, CM2* » et il est paru aux éditions ISTRRA. Le troisième manuel que je vais étudier date de 2006, il vient des éditions Hatier et son titre est « *Histoire cycle 3* ».

Dans ces trois manuels, l'enseignement proposé de l'extermination des juifs est très disparate. Dans le manuel Hatier⁵², il y a une leçon de deux pages intitulée « *l'antisémitisme et le génocide* ». Celle-ci est composée de trois photos, de trois textes et d'un dossier d'une page sur la déportation et la Résistance. Nous pouvons remarquer que l'enseignement que propose ce manuel sur l'extermination des juifs est très complet et que c'est le premier qui contient une double page consacrée à la leçon sur l'extermination des juifs. En revanche, c'est le seul manuel basé sur les programmes de 2002 qui propose cela. Les deux autres manuels sont moins fournis concernant ce thème. Le manuel de 2003 (édition SEDRAP)⁵³ ne contient pas de page consacrée spécifiquement à l'extermination des juifs. Ce thème est abordé à l'intérieur de la leçon intitulée « *La seconde guerre mondiale* ». Il y a quelques lignes qui évoquent la Rafle du Vel'd'hiv et les camps de concentration. Il y a aussi un document témoignage de Rudolf Hess (qui n'est pas cité dans le manuel) qui donne les chiffres des assassinats du camp d'extermination d'Auschwitz. Enfin, nous trouvons aussi un paragraphe sur le devoir de mémoire énonçant les dangers du racisme et de l'antisémitisme en prenant exemple sur les conséquences de l'antisémitisme des nazis (« *Pour aller plus loin, il ne faut (il ne faudra) jamais oublier les horreurs nazies de cette Seconde Guerre. Ne jamais oublier les millions de Juifs et de résistants morts dans les camps de concentration. Ne jamais oublier que du racisme et de l'antisémitisme naissent toujours les plus grands massacres et la plus grande des barbaries* »)⁵⁴.

Le troisième manuel choisi (édition ISTRRA, 2004)⁵⁵ ne comporte pas non plus de page dédiée au chapitre de l'extermination des juifs. Il contient tout de même un paragraphe sur ce thème mais ce dernier est inclus dans une page concernant « *La France occupée* ». Dans cette leçon, il y a un paragraphe sur la Seconde Guerre mondiale, un paragraphe sur la résistance et un paragraphe portant sur l'extermination des juifs. Ce paragraphe qui nous intéresse n'est accompagné d'aucun

52 *Histoire, cycle 3*, collection Magellan, Hatier, 2006.

53 *A nous le monde! Cycle 3 CM2*, (Histoire, Géographie, Sciences, Education civique), SEDRAP, 2003.

54 *A nous le monde! Cycle 3 CM2*, (Histoire, Géographie, Sciences, Education civique), SEDRAP, 2003.

55 BENDJEBBAR (André), *Multi-Livre, Histoire, Géographie, Sciences*, CM2, Istra, 2004.

document mais il explique pourquoi les nazis ont déportés les juifs (ils les considéraient comme des sous-hommes) et il donne la chronologie de la dégradation de leur statut jusqu'à leur extermination.

Ainsi, nous pouvons voir que c'est la première fois que nous trouvons dans un manuel d'histoire une leçon entièrement consacrée au chapitre de l'extermination des juifs. Celle-ci se trouve dans le manuel aux éditions Hatier⁵⁶. Ce dernier avait déjà attiré notre attention car sa version datant de 1998 possédait déjà un dossier fourni sur l'extermination des juifs. C'était la première fois que l'on voyait un manuel aussi complet sur l'enseignement de cette leçon. Mais ce thème était abordé dans une leçon sur la seconde guerre mondiale. C'est la première fois en 2006 que l'on trouve une leçon portant uniquement sur l'extermination des juifs.

Nous pouvons observer que dans ces manuels, il y a les mêmes mots-clefs. En effet, Ces trois manuels contiennent et définissent les mots suivants « *Camp de concentration* », « *antisémitisme* » et « *extermination* » (soit en parlant des camps d'extermination, soit en disant que les juifs ont été exterminés). Nous avons déjà pu trouver ces mots-clefs lors de l'étude des manuels antérieurs à ceux qui prennent appui sur les programmes de 2002. Néanmoins, dans le manuel aux éditions ISTR A, nous trouvons pour la première fois le terme de « *solution finale* » qui est employé. Nous n'avions encore vu ce terme dans aucun manuel antérieur à cette date de 2004. Pour parler de l'extermination des juifs, nous avons pu voir l'expression « *Extermination totale* » dans un des manuels portant sur les programmes de 1995.

L'étude de ces manuels qui prennent appui sur les programmes de 2002 nous montre un autre point nouveau. La chronologie des événements est déclinée de façon plus complète. Avant les programmes de 2002, nous trouvons les dates de 1939 pour le début de la guerre, de 1942 pour la rafle du Vel'd'hiv et de 1945 pour la libération de la France et la fin de la Guerre. Dans les manuels aux éditions ISTR A et Hatier, nous pouvons trouver les dates du début de la dégradation des droits des juifs jusqu'à leur extermination par le biais de la « *solution finale* ». Le manuel d'Hatier⁵⁷ nous dit qu'à partir de 1938, les juifs d'Allemagne sont déportés dans des camps de concentration. (« *A partir de 1938, les nazis ont arrêté les juifs, en Allemagne puis dans les pays qu'ils ont envahi en Europe, et les ont déportés dans des camps de concentration* »). Le manuel d'ISTR A⁵⁸ nous parle, lui, des juifs de France en disant que « *Dès le 27 septembre 1940, les juifs sont recensés en zone occupée. Puis, en octobre 1940, les premières lois antijuives paraissent en zone libre à l'initiative*

56 *Histoire, cycle 3*, collection Magellan, Hatier, 2006.

57 *Histoire, cycle 3*, collection Magellan, Hatier, 2006.

58 BENDJEBBAR (André), *Multi-Livre, Histoire, Géographie, Sciences*, CM2, Istra, 2004.

de l'État de Vichy. Peu à peu, on interdit aux juifs d'exercer de très nombreuses professions, de fréquenter les lieux publics. Leurs biens, leurs postes de radio, leurs meubles sont confisqués». Ainsi, ces manuels expliquent aux élèves comment s'est déroulée la dégradation progressive des droits des juifs en France et en Europe (Cette explication est accompagnée d'une photographie de jeunes enfants juives portant l'étoile jaune dans le manuel Hatier) pour en arriver ensuite à la date de 1942 qui correspond à la rafle du Vel'd'hiv et du début de la « *solution finale* ».

Ces deux manuels relatent ces événements en donnant les dates précises. En effet, le manuel d'ISTRA dit que la solution finale débuta « *en janvier 1942* », il donne la date de l'obligation du port de l'étoile jaune le « *29 mai 1942* » et finit par donner la date exacte de la rafle du Vel'd'hiv le « *16 juillet 1942* ». Le manuel d'Hatier quant à lui est moins précis sur cette année 1942 car il dit juste qu' « *à partir de 1942, les nazis ont décidé d'exterminer les juifs* ».

Ces dates sont déclinées précisément afin de permettre aux élèves de s'imaginer le mieux possible ce qui s'est passé et comment cela s'est passé à cette époque de l'histoire. D'ailleurs ces dates sont accompagnées de textes évoquant les conditions de détention et de morts des juifs dans les camps d'extermination. Ces textes sont aussi accompagnés de chiffres. En effet, les trois manuels disent le nombre de juifs tués pendant la seconde guerre mondiale. Le manuel des éditions SEDRAP⁵⁹ disent que « *2,5 millions de juifs furent exécutés à Auschwitz et 500000 moururent de faim ou de maladie* » par le biais du témoignage de Rudolf Hess (Officier SS et conseiller d'Hitler). Le manuel aux éditions ISTRRA parle des « *20 000 juifs déportés au camp de Drancy lors de la rafle du Vel'd'hiv* » pour conclure sur les « *75 000 juifs français et les 6 millions de juifs en Europe qui furent massacrés* ». Enfin, le manuel Hatier conclut en donnant le chiffre de 5 millions de juifs tués et de un million de Tziganes.

Enfin, l'étude de ces trois manuels, nous amène sur deux derniers points qui sont la présence de la doctrine nazie qui est développée dans les manuels d'ISTRA⁶⁰ et de Hatier⁶¹ et la présence faible de photographies pour illustrer les propos. La doctrine nazie expliquant les raisons de leurs actions antisémites est développée dans les manuels d'ISTRA et de Hatier (Cf grille de lecture de ces manuels) et donnent aux élèves les raisons de l'extermination des juifs par les allemands. Ce n'est pas la première fois que nous la rencontrons car l'explication de la doctrine nazie était déjà présente dans certains manuels basés sur les programmes de 1995.

59 *A nous le monde! Cycle 3 CM2*, (Histoire, Géographie, Sciences, Education civique), SEDRAP, 2003.

60 BENDJEBBAR (André), *Multi-Livre, Histoire, Géographie, Sciences*, CM2, Istra, 2004.

61 *Histoire, cycle 3*, collection Magellan, Hatier, 2006.

Nous remarquons une seconde continuité avec la présence faible de photographies illustrant les propos relatés dans les textes. Lors de notre étude des manuels aux dates antérieures à 2002, nous n'avions trouvé que très peu de photographie. Les seules que nous avons vu se trouvaient dans le manuel aux éditions Hatier. Ces documents iconographiques étaient les mêmes que nous avons pu trouver dans le manuel du même éditeur en 2006. Ces photographies montrent des jeunes filles juives portant l'étoile jaune en 1942, un parc parisien interdit aux juifs en 1942 et l'arrivée de juifs hongrois au camp d'Auschwitz-Birkenau en juin 1944. Ces photographies sont les seules à être dans les manuels même après les programmes de 2002. Cela montre que l'apparition d'images illustrant la déportation et l'extermination des juifs est lente car même 57 ans après la fin du génocide des juifs, il n'y a qu'un seul manuel qui en propose pour permettre une meilleure compréhension des conditions de détention et de mort des juifs dans les camps d'extermination.

Ainsi, l'étude des manuels basés sur les instructions officielles de 2002 nous amène à observer des continuités et des faits nouveaux. Les continuités sont la présence des mêmes mots-clefs qu'auparavant, la faible présence de photographies des conditions des juifs à l'époque, la présence de l'explication de la doctrine nazie, la présence des chiffres du nombre de morts et le fait que l'enseignement sur l'extermination des juifs se trouve majoritairement incorporé dans une leçon sur la Seconde Guerre mondiale.

Les points nouveaux sont que pour la première fois, nous avons une leçon entièrement consacrée à l'extermination des juifs, que nous avons affaire pour la première fois au terme de « *solution finale* » et que la chronologie de la dégradation des droits et des conditions des juifs jusqu'à leur extermination par les nazis est déclinée précisément par des dates.

Même si les programmes de 2002 stipulent qu'il faille enseigner « *l'extermination des juifs par les nazis : un crime contre l'humanité* », les manuels ont décidé soit d'introduire cette notion dans une leçon sur la Seconde Guerre mondiale, soit d'en faire une leçon à part entière pour la première fois.

Programmes de 2008:

Pour étudier comment est enseignée l'extermination des juifs dans les manuels scolaires basés sur les instructions officielles de 2008, j'ai choisi trois manuels différents (leurs grilles de lecture se trouvent en annexe 9). Il y en a un des éditions Hachette éducation paru en 2011, un des éditions Magnard édité en 2010 et un des éditions Nathan qui est sorti en 2011. Dans deux des trois manuels, il y a une double page dédiée à cette leçon. En revanche, dans le manuel aux éditions Magnard, la leçon concernant l'extermination des juifs se trouve dans un dossier qui étudie la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, cette partie de l'histoire est présente dans les manuels d'histoire du cycle 3 pour les programmes de 2008.

Dans les deux manuels qui consacrent une leçon spécifique sur l'extermination des juifs, les titres de ces leçons sont plutôt proches. En effet, dans le manuel appartenant aux éditions Hachette éducation⁶², le dossier s'intitule «*Le génocide des Juifs et des Tziganes* » alors celui des éditions Nathan⁶³ se nomme «*L'extermination des Juifs et des Tziganes* ». Même si le mot génocide est présent dans un des manuels et que l'autre parle d'extermination, nous pouvons noter que ces deux manuels évoquent non seulement le sort des juifs mais aussi celui des tziganes.

Dans le manuel des éditions Magnard⁶⁴, l'extermination des Tziganes n'est pas présente dans le titre mais dans le corps de la leçon car il y est dit que «*Les nazis ont organisé l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes dans des camps d'extermination équipés pour tuer massivement* ». Cela montre que l'ajout du génocide des tziganes est bien un fait nouveau qui est apporté aux leçons sur l'extermination des juifs depuis les programmes de 2008. L'étude des manuels basés sur les instructions officielles de 2002 montrait que les mots-clefs étaient présents et définis dans des leçons sur l'extermination des juifs mais aucun des manuels ne parlaient de ce qui s'était passé aux Tziganes dans les camps de concentration et d'extermination. Cela semble logique car avant l'année 2008, ce génocide n'était pas officiellement reconnu. En effet, le génocide des Tziganes n'a été reconnu officiellement qu'en 2008 par le biais de «*la proposition de loi tendant à la reconnaissance du génocide Tzigane pendant la seconde guerre mondiale* » lors de la séance du 15 mai 2008 au sénat. Ainsi, il a fallu attendre l'officialisation de ce génocide pour qu'il soit présent dans les manuels scolaires. On peut ainsi faire un parallèle entre le travail de reconnaissance de la Shoah et le travail de reconnaissance du génocide des Tziganes. Le génocide des Tziganes étant

62 *Histoire, géographie, histoire des arts*, cycle 3, CM2, Hachette éducation, 2011.

63 *Histoire, Géographie (histoire des arts, instruction civique)*, CM2, Nathan, 2011.

64 *Histoire*, cycle 3, coll. Odysséo, Magnard, 2010.

reconnu en 2008 et inscrit dans les instructions officielles de 2008, il apparaît tout à fait normal qu'il soit abordé dans nos manuels scolaires de 2010 et 2011.

Par ailleurs, nous pouvons noter que même si dans un des manuels l'enseignement concernant l'extermination des juifs et des tziganes se trouve incorporé dans un dossier intitulé « *les français dans la guerre (1939-1945)* » et « *guerre et après-guerre* », tous les manuels tirés des programmes de 2008 présentent un enseignement complet de ce sujet. En effet, dans les trois manuels étudiés, nous trouvons les mots-clés de cette leçon qui sont tous définis. Dans le Hachette éducation⁶⁵, les mots « *chambre à gaz* », « *génocide* », « *camp de concentration* » et « *camp d'extermination* » sont présents dans des textes ou dans des titres de photographie. Dans le Magnard⁶⁶, nous trouvons les mots « *Camp de concentration* », « *crime contre l'humanité* », « *déportation* » et « *génocide* ». Enfin, le troisième manuel étudié, le Nathan⁶⁷, contient les mots « *Antisémitisme* », « *camps de transit* », « *déporter* », « *génocide* », « *Juifs* », « *Shoah* », « *rafle* », « *camp de concentration* », « *camp d'extermination* » et « *chambre à gaz* ».

Ensuite, l'étude menée sur ces manuels nous amène à voir que ceux-ci comportent plus de photographies que dans les manuels tirés des programmes de 2002. En effet, chacun de ces trois manuels comporte au minimum une photographie montrant les prisonniers juifs dans les camps de concentration ou d'extermination. Dans le Magnard, il y a une photographie « *des déportés dans un camp d'extermination* ». Le manuel de Hachette éducation contient une photographie du « *camp d'extermination d'Auschwitz, en 1945, à la libération du camp* ». Le manuel de Nathan contient lui une photographie de « *La destruction du ghetto de Varsovie* ». Ces photographies montrent des juifs et des tziganes dans les camps d'extermination. Ces documents iconographiques donnent des informations aux élèves sur les conditions de détention des prisonniers dans ces camps. Ils amènent les élèves à envisager précisément les conditions inhumaines dans lesquelles les prisonniers juifs étaient forcés de travailler et étaient torturés et assassinés. L'ajout de ces images qui sont complémentaires avec les textes de témoignages permet aux élèves d'avoir une meilleure représentation de la solution finale lors de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, les textes présents dans les dossiers analysés, sont eux aussi plus précis sur les atrocités qu'ont pu subir les juifs et les Tziganes pendant cette période de l'histoire. Dans chacun des trois manuels de 2010 et 2011, nous trouvons des textes témoignages de Primo Lévi (issus de

65 *Histoire, géographie, histoire des arts*, cycle 3, CM2, Hachette éducation, 2011.

66 *Histoire*, cycle 3, coll. Odysséo, Magnard, 2010.

67 *Histoire, Géographie (histoire des arts, instruction civique)*, CM2, Nathan, 2011.

l'ouvrage « *Si c'est un homme* »), d'Anne Franck par le biais d'une biographie et par des extraits du « *Journal d'Anne Franck* », et un témoignage de l'officier SS, Rudolf Hess dans « *le commandant d'Auschwitz parle* ». Les manuels proposent aux élèves de faire une analyse de ces images et de ces textes en posant des questions de compréhension pointant les éléments clefs de cette période historique. Ces questions ont pour but d'amener les élèves à réfléchir sur les concepts de crime contre l'humanité comme dans le manuel aux éditions Magnard : « *Explique en quoi l'Allemagne nazie s'est livrée à des crimes contre l'humanité* », ou de repérer des informations sur les conditions de détention des juifs.

Enfin, dans les textes récapitulant l'essentiel de la leçon, chacun des manuels donnent des chiffres précis sur le nombre de déportés et le nombre de juifs tués pendant la Seconde Guerre mondiale. Le manuel de Magnard dit que « *Près de six millions de personnes ont été victimes de ce crime contre l'humanité* » et le manuel de Nathan lui donne beaucoup de chiffres car il dit que « *En 1942, la Rafle du Vel' d'Hiv est la plus grande arrestation de juifs avec 13 000 hommes, femmes et enfants déportés. Avec trois millions de morts, la Pologne est le pays d'Europe le plus atteint par ce crime de masse. Dans le camp d'extermination d'Auschwitz, un million de personnes sont assassinées, dont 80 000 juifs de France* ». Ces chiffres donnent des informations précises aux élèves qui peuvent grâce à cela se rendre compte que l'extermination des juifs est un crime contre l'humanité. De plus, les manuels évoquent aussi le rôle de gouvernement de Vichy dans cet extermination des juifs. Le manuel de Nathan dit que « *En France, le gouvernement de Vichy participe à ce génocide à travers les lois d'exclusion d'octobre 1940, les arrestations massives de juifs et leur déportation* ».

Ainsi, ces manuels proposent tous un enseignement complet de l'extermination des juifs et des Tziganes. D'ailleurs cette extermination des Tziganes est un fait nouveau apporté à cette leçon car c'est la première fois qu'il est évoqué dans les manuels d'histoire. Depuis les instructions officielles de 2008, nous pouvons voir que les manuels d'histoire sont composés des mêmes éléments que les manuels basés sur les programmes de 2002 car ils contiennent des chiffres, le rôle du gouvernement français dans les déportations, des textes et des images. Mais ces images sont plus nombreuses et surtout elles montrent les conditions réelles des prisonniers juifs dans les camps. Les textes eux aussi sont plus précis et donnent plus d'informations aux élèves sur les conditions de travail et d'assassinat des juifs. A partir des instructions officielles de 2008, les séquences sur l'extermination des juifs se sont considérablement étoffées, que ce soit en longueur de la leçon ou que ce soit au niveau des images, photographies et textes apportés.

VI. Conclusion

Maintenant que nous sommes arrivés au terme de notre recherche, nous sommes amenés à répondre à notre problématique qui était de savoir si la construction de la mémoire de l'extermination des juifs avait suivi la même évolution dans les manuels scolaires d'histoire de cycle trois que dans la société française de 1945 à nos jours.

Nous avons formulé l'hypothèse que l'évolution de cette construction avait effectivement été la même dans les manuels que dans la société.

Prenons les instructions officielles du 17 octobre 1945, arrivant six mois après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces programmes ne mentionnent évidemment pas la déportation et l'extermination des juifs. En France, le négationnisme, dès les années 50 fleurit sur cette ignorance. L'heure étant à la glorification de la Résistance, les seules déportations relatées dans les manuels d'histoire de cours moyen sont celles des résistants. Cependant des exceptions peuvent se produire. En effet, dans le manuel d'histoire de 1977⁶⁸ (qui répond aux programmes de 1945), les déportations de milliers de personnes dans des trains en partance pour l'Allemagne et les chambres à gaz pour ces mêmes personnes étaient citées. Le terme « juif » en revanche n'était pas cité. Par contre, les termes « camps de concentration » et « chambres à gaz », eux, sont bien mentionnés. Dans la société française juste après la guerre, l'heure n'est pas aux témoignages des déportés revenant des camps de concentration. On veut occulter cette partie sombre de l'histoire. Les déportés ne veulent pas ou peu parler et quand ils le souhaitent, personne n'est là pour les écouter.

L'arrêté du 18 juillet 1980 fixe les nouvelles instructions officielles après celles de 1945. Nous sommes donc trente-cinq ans après la guerre. Ici, l'extermination des juifs n'est non plus au programme. La place que ce thème occupe est rare et exceptionnelle quand il est présent, même si cela concerne une infime partie de la leçon. Cependant, un manuel⁶⁹ nous sert d'exception: dans sa séquence sur la Seconde Guerre mondiale, une sous-partie intitulée « Les camps et l'extermination des juifs » est insérée. Ici, tout est nouveau: l'utilisation de chiffres précis comme le nombre de juifs français déportés (arrondi à 75 000 par le manuel) et le nombre de juifs français raflés au vélodrome d'Hiver (13 000). Cette rafle du vélodrome d'Hiver est également une grande première dans les manuels. C'est aussi dans ce manuel que la leçon explique que les camps de concentration sont devenus des lieux d'extermination. Cette progression, comparée aux autres manuels suit la

68 CHAULANGES, *L'histoire au cours moyen*, Delagrave, 1977.

69 VINCENT (Marc), *Histoire, la France au fil du temps de 1789 à nos jours*, CM2, Nathan, 1985.

progression de la société française au même moment: à cette période, le combat pour la reconnaissance du génocide juif devient prépondérant. Des historiens, juifs et non juifs se lancent dans de grandes recherches afin de trouver des preuves, des traces d'ordres donnés par Hitler et ses conseillers concernant les camps de concentration mais aussi ceux d'extermination. Les historiens veulent donc des traces de la solution finale. Les investigations sont aussi menées pour retrouver les membres de l'administration française ayant collaboré dans la déportation et l'extermination des juifs. Certains se lancent également à la recherche d'anciens dignitaires nazis ayant participé aux tortures et à la « *solution finale* ». C'est le cas de Serge et Béate Klarsfeld. Mais ils ne sont pas les seuls. A contrario, dans ces manuels, il n'y a aucune photographie, aucune image ou aucun texte illustrant la déportation et l'extermination des juifs. Les seules photographies présentes, montrent des résistants faisant sauter des ponts, des lignes de chemins de fer...et montrant également la libération française par le Général de Gaulle.

Les instructions officielles de 1985 n'indiquent toujours pas qu'il faille enseigner aux élèves l'extermination des juifs, mais ce thème commence à prendre un peu de place dans les manuels d'histoire de cycle trois. Cependant, cela se fait très inégalement selon les éditions des manuels choisis. Ces derniers ont été édités la même année et pourtant leurs contenus ne se ressemblent pas en matière de construction de la mémoire de l'extermination des juifs. La nouveauté du manuel le plus complet⁷⁰ est que les persécutions subies par les juifs (libertés supprimées, port de l'étoile jaune, interdiction de travailler, mise à sac des magasins tenus par les juifs, biens confisqués...) avant leur déportation et leur extermination est évoquée. C'est la première fois qu'un manuel le fait. En revanche, les photographies et témoignages, ne sont toujours pas au goût du jour. Dans les années 1985 le travail de recherche des historiens sur la Shoah se poursuit.

Le bulletin officiel n°48 du 28 décembre fixe les nouveaux programmes de 1995. C'est cette même année qu'un tournant dans la construction de la reconnaissance du génocide juif a lieu. En effet, cette année-là, exactement le 16 juillet 1995, le président de cette époque Jacques Chirac, reconnaît officiellement lors de la commémoration de la rafle du Vélodrome d'Hiver la responsabilité de l'État français dans la déportation et l'extermination des juifs français. On pourrait alors se demander pourquoi cette extermination des juifs n'est-elle pas mise, six mois plus tard dans le bulletin officiel pour les programmes d'histoire de l'école primaire. Cela nuance la validation de mon hypothèse.

Les manuels qui correspondent à ces instructions officielles sont novateurs. Ils abordent pour la

70 DROUET (JP), *Histoire*, CM1 et CM2, Magnard, 1986.

première fois la doctrine nazie et la présente (« *infériorité des juifs, supériorité des allemands* »...). La deuxième nouveauté est l'affichage de la collaboration du gouvernement de Vichy. Ceci est directement lié à la déclaration officielle de Jacques Chirac. C'est sous ces instructions officielles que les premiers documents font leur apparition. Tout d'abord des photographies ponctuent la séquence sur la Seconde Guerre mondiale: on aperçoit ainsi pour la première fois une photographie d'un groupe de déportés dans un camp de concentration, dans leur baraquement. Pour illustrer les persécutions subies par les juifs, une photographie montre un parc à jeux réservés aux enfants et aux non-juifs. Les questions destinées aux élèves sont plus recherchées, les réponses ne sont pas forcément écrites, cela demande une réflexion plus aboutie aux élèves. Un manuel se démarque des autres: le Hatier⁷¹, ce dernier consacre une partie complète à la déportation et à l'extermination des juifs.

On observe que même si l'extermination des juifs n'est toujours pas au programme, elle n'en fait pas moins partie des manuels, même si cette partie est courte, elle est au moins évoquée.

Le bulletin officiel hors-série n°1 du 14 février 2002 inscrit aux programmes: « *l'extermination des juifs par les nazis : un crime contre l'humanité* ». C'est maintenant officiel, tous les manuels devront l'évoquer et y consacrer une attention toute particulière. Tout d'abord on observe une continuité avec les manuels répondant aux programmes de 1995: les mots-clefs utilisés sont les mêmes et la présence de photographies des conditions des juifs reste faible selon les manuels. Tout comme dans les manuels édités entre 1995 et 2002, ces nouveaux manuels d'histoire présentent la doctrine nazie ainsi que des chiffres (nombres de morts...nombres de juifs français déportés lors de la rafle du Vel'd'Hiv...). Pour la plupart des manuels, la leçon sur l'extermination des juifs se trouve incorporé dans la leçon sur la Seconde Guerre mondiale.

La nouveauté qui apparaît réside dans le fait qu'un des manuels, le Hatier⁷², consacre une séquence complète à l'extermination des juifs, cette séquence est intitulée: « *L'antisémitisme et le génocide* ». C'est également la première fois que le terme de « solution finale » apparaît clairement. Ceci est sûrement dû aux historiens qui l'ont nommé ainsi dans la société française. Les enseignants transmettent également aux élèves, la notion de « crime contre l'humanité ». Grâce aux instructions officielles de 2002, la chronologie de la dégradation des droits et des conditions des juifs jusqu'à leur extermination par les nazis est décrite et déclinée en dates précises. Ceci est dû aux recherches poussées des historiens qui peuvent établir avec précision et grâce à des preuves les dates correspondantes.

71 LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie*, cycle 3, CM2, Hatier, 1998.

72 *Histoire*, cycle 3, collection Magellan, Hatier, 2006.

Même si le thème « *l'extermination des juifs par les nazis: un crime contre l'humanité* » est maintenant aux programmes, la place qui lui est accordée diffère selon les manuels et selon leurs éditions.

Le dernier bulletin officiel en date, le hors-série n°3 du 19 juin 2008 a rajouté une nouvelle dimension aux programmes en stipulant: « *l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité* ». Ainsi, tous les manuels proposent un enseignement de l'extermination des juifs et des tziganes. C'est bien sûr la première fois que l'extermination des tziganes est abordée. Cependant elle reste minime dans la leçon. Si le fait d'enseigner l'extermination des juifs a été réaffirmé en 2008 par les autorités c'est parce que les témoins et victimes disparaissent progressivement. Pour ne pas que cette période sombre de l'histoire soit oubliée il apparaît nécessaire que ce soit à l'École de la transmettre. De plus, de nos jours les ouvrages sur la Shoah ne manquent pas. Cette période est toujours analysée, décryptée et même rejetée par les négationnistes. Ce qui montre également cette réaffirmation est la décoration des insignes d'officier de la légion d'honneur de Béate Klarsfeld par Nicolas Sarkozy le 23 novembre 2007 pour son combat contre la banalisation du nazisme.

Revenons aux manuels, ils sont pour la plupart composés des mêmes éléments contenus dans les manuels d'histoire répondant aux précédentes instructions officielles de 2002. Le rôle du gouvernement français dans les déportations est un peu plus étoffé. Les photographies et les témoignages (ceux de Rudolf Hess et Anne Frank par exemple) prennent de plus en plus de place dans la leçon sur l'extermination des juifs. Ces images montrent les conditions réelles des prisonniers juifs et non juifs dans les camps. Les textes sont plus précis et transmettent plus d'informations aux élèves sur les conditions de travail, sur la déportation et sur les formes d'assassinat des juifs.

On peut donc en conclure que tout au long de ces années et de ces instructions officielles, les séquences sur l'extermination des juifs se sont considérablement étoffées au regard de toutes les recherches menées parallèlement dans la société française.

Ainsi, tous ces éléments que nous venons de citer permettent de valider notre hypothèse de départ. Ce travail de recherche a permis de mettre en lumière le fait que l'évolution de la construction de la mémoire de l'extermination des juifs s'est produite en respectant les mêmes étapes dans la société française et dans les manuels scolaires de cycle trois.

Les limites de ce travail de recherche résident dans le fait que nous avons éprouvé des difficultés à nous procurer un nombre considérable de manuels différents par programmes. Nous avons donc réalisé ce travail de comparaison de manuels avec entre deux et quatre manuels par programme. Cependant, cela ne nous a pas empêché de pouvoir trouver les éléments de réponse permettant de résoudre notre problématique.

L'enseignement de l'extermination des juifs peut cependant s'enseigner d'une autre manière: Les albums de littérature de jeunesse peuvent constituer un apport supplémentaire pour la séquence. En effet, dans la plupart de ces ouvrages, il y a plusieurs niveaux de lecture: tout d'abord l'histoire du livre et le lien entre cette histoire et l'histoire de la Shoah. Les histoires proposées permettent de prendre une distance, l'évocation du passé mélange la réalité historique et la fiction.

L'objectif de l'enseignant est triple: il doit faire en sorte que le récit ne soit pas une histoire parmi plein d'autres, il doit aussi le rattacher aux manuels scolaires d'histoire, aux documents historiques...Mais il doit également amener les élèves à réfléchir et pourquoi pas en faisant venir des intervenants.

Pour cela, l'inspection académique de la Sarthe a constitué une mallette pédagogique composée de livres traitant du même thème: L'extermination des juifs. Chaque livre s'attache à un moment particulier du conflit (rafle du Vel'd'Hiv, collaboration, histoire d'un juste...). Il est nécessaire de faire des allers-retours avec des documents historiques: « Que se passe-t-il en France au moment où l'histoire se déroule? »

Une sélection d'ouvrages pouvant être utiliser en classe se trouve en Annexe 10.

Remerciements:

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidé à élaborer ma recherche:

Monsieur Jablonka, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Maine au Mans,

Madame Bodineau, professeur d'histoire-géographie à l'IUFM du Mans,

Ainsi que Madame Toulet-Mandard, documentaliste du Centre de Recherche Documentaire de l'IUFM du Mans pour m'avoir fait parvenir les anciens manuels scolaires d'histoire du CRD de Nantes.

VII. BIBLIOGRAPHIE

***Ouvrages généraux:**

- BENSOUSSAN (Georges), *Histoire de la Shoah*, Que sais-je? Paris, 2006.
- BONAFOUX (Corinne), DE COCK PIERREPONT (Laurence), FALAIZE (Benoit), *Mémoires et histoire à l'école de la République*, Éditions Armand Colin, Collection Débats d'école, Paris, 2007.
- BOSSY (Jean-François), *Enseigner la Shoah à l'âge démocratique: quels enjeux?* Éditions Armand Colin, Paris, 2007.
- HAZAN (Kathy), *Les orphelins de la Shoah, Les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Les Belles Lettres, Paris, 1989.
- KASPI (André), *Les Juifs pendant l'Occupation*, Éditions du Seuil, Collection Points Histoire, Paris, 1997.
- MICHMAN (Dan), *Pour une historiographie de la Shoah*, Éditions In press, collection Lettres promises, Paris, 2001.
- WIEVIORKA (Annette), *Auschwitz expliquée à ma fille*, Éditions du Seuil, Paris, 1999.
- WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Éditions Hachette Littérature, Collection Pluriel, Paris, 1998.

***Revue:**

- BENSOUSSAN, *L'enseignement de la Shoah dans l'éducation nationale française 1945-90*, Les Temps modernes, 48ème année, n°547
- BORNE (Dominique), *Faire connaître la Shoah à l'école*, Cahiers de la Shoah, n°1, 1993/1994.
- BURRIN (Philippe), Shoah, Encyclopédie Universalis.
- COJEAN (Annick), *Les mémoires de la Shoah*, Le Monde du 29/04/95.
- ERNST, *Mémoire de la Shoah: un enseignement sous-pression*, Le cartable de Clio, n°6, Loisirs et Pédagogie, 2006, p122-133
- HILBERG (Raul), *La destruction des Juifs d'Europe a impliqué toute une société*, l'Humanité, 1998.
- KASPI (André), *Qu'est-ce que la Shoah?* Les cahiers de la Shoah n°1, 1994

VIDAL NAQUET (Pierre), *Les assassins de la mémoire*, La Découverte, Paris, 1987.

WEILL (Nicolas), *la Shoah, la mémoire et les historiens*, Le Monde, 5 et 6 mai 1996.

WEILL (Nicolas), WIEVIORKA (Annette), *La construction de la mémoire de la Shoah: les cas français et israélien*, Les cahiers de la Shoah n°1, 1994.

Mémoire et histoire de la Shoah à l'école, Ministère de l'Éducation Nationale, centre national de documentation pédagogique.

Mémoire, histoire et vigilance, comment enseigner la Shoah, Cahiers pédagogiques n°374, décembre 1999

Arrêté du 23 avril 1985.

Bulletin Officiel hors-série n°1 du 14 février 2002.

Bulletin Officiel hors série n°3 du 19 juin 2008.

***Manuels scolaires:**

BALDNER (Jean-Marie), *Terres d'histoire*, cycle 3, CM, Bordas, 1997.

BENDJEBBAR (André), *Multi-Livre, Histoire, Géographie, Sciences*, CM2, Istra, 2004.

BILLEBAULT, *Histoire de la France et des français*, L'École, 1964.

BISCARRAT, LACOUTURE, *Histoire de France*, CM, Delagrave, 1981.

CHAILLET, MEULEAU, *Histoire*, CM1-CM2, Bordas, 1986.

CHAULANGES, *L'histoire au cours moyen*, Delagrave, 1977.

DROUET (JP), *Histoire*, CM1 et CM2, Magnard, 1986.

HEBRARD (Jean),(ss la dir), *Guide pédagogique histoire*, Hachette, Coll. Les savoirs de l'école, Paris, 2002.

HINNEWINKEL, *Histoire, découvrir, comparer, connaître*, cours moyen, Éditions Fernand Nathan, 1981.

LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie*, cycle 3, CM2, Hatier, 1998.

NEMBRINI (Jean-Louis), *Histoire, à monde ouvert*, CM2, Hachette éducation, 1996.

PLANDÉ, *Histoire, Cours moyen*, Lavauzelle. 1961.

PRADEL, VINCENT, *Histoire de France*, Cours moyen, Sudel, 1973.

VINCENT (Marc), *Histoire, la France au fil du temps de 1789 à nos jours*, CM2, Nathan, 1985.

A nous le monde! Cycle 3 CM2, (Histoire, Géographie, Sciences, Education civique), Sedrap, 2003.
Histoire, cycle 3, collection Magellan, Hatier, 2006.
Histoire, cycle 3, coll. Odysséo, Magnard, 2010.
Histoire, géographie, histoire des arts, cycle 3, CM2, Hachette éducation, 2011.
Histoire, Géographie (histoire des arts, instruction civique), CM2, Nathan, 2011.

* **Sitographie:**

www.grenierdesarah.org Site d'introduction à l'histoire de la Shoah, conçu spécifiquement pour les enfants de l'école primaire, et plus particulièrement pour les 8-12 ans.

<http://ecehg.inrp.fr/> Site de l'Institut national de la recherche pédagogique.

www.memoire-juive.org Site de Dominique Natanson⁷³ (actualité, documentation).

<http://www.cercle-enseignement.com/> Cercle Gallimard de l'enseignement: fiches pédagogiques.

<http://www.memorialdelashoah.org/> Site du mémorial de la Shoah.

⁷³ Dominique Natanson est le petit-fils et le neveu de Juifs exterminés à Auschwitz en 1942. Professeur d'histoire il a publié de nombreux ouvrages pour l'enseignement de la Shoah et est à l'origine du site *Mémoire juive et éducation*. Il est aussi formateur à l'IUFM de l'académie d'Amiens et collabore à la revue *Les Cahiers Pédagogiques*.

ANNEXE 1⁷⁴



74 Source: <http://www.linternaute.com/histoire/temoignage/153530/carte-de-resistant/#>

ANNEXE 2

Discours⁷⁵ prononcé par Jacques Chirac lors des commémorations de la Rafle du Vel'd'Hiv' le 16 juillet 1995.

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Grand Rabbin,
Mesdames, Messieurs,

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte.

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.

On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards - dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France - jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la Préfecture de Police.

On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions.

Pour toutes ces personnes arrêtées, commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer.

⁷⁵ Source: http://fr.wikisource.org/wiki/Discours_prononcé_lors_des_commé_morations_de_la_rafle_du_Vel'_d'Hiv'

Combien d'entre-elles ne reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ?

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

Conduites au Vélodrome d'hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit - Pithiviers ou Beaune-la-Rolande - ouverts par les autorités de Vichy.

L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer.

Suivront d'autres rafles, d'autres arrestations. A Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas.

Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible.

La Thora fait à chaque juif devoir de se souvenir. Une phrase revient toujours qui dit : "N'oublie jamais que tu as été un étranger et un esclave en terre de Pharaon".

Cinquante ans après, fidèle à sa loi, mais sans esprit de haine ou de vengeance, la Communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais plus. Pour que le sang de l'holocauste devienne, selon le mot de Samuel Pisar, le "sang de l'espoir".

Quand souffle l'esprit de haine, avivé ici par les intégrismes, alimenté là par la peur et l'exclusion. Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d'une idéologie raciste et antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec plus de force que jamais.

En la matière, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable. Les crimes racistes, la défense de thèses révisionnistes, les provocations en tout genre - les petites phrases, les bons mots - puisent aux mêmes sources.

Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'oeuvre.

Cet incessant combat est le mien autant qu'il est le vôtre.

Les plus jeunes d'entre nous, j'en suis heureux, sont sensibles à tout ce qui se rapporte à la Shoah. Ils veulent savoir. Et avec eux, désormais, de plus en plus de Français décidés à regarder bien en face leur passé.

La France, nous le savons tous, n'est nullement un pays antisémite.

En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l'espoir.

Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la "collaboration", dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance.

Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises.

J'aime à penser qu'un mois plus tôt, à Bir Hakeim, les Français libres de Koenig avaient héroïquement tenu, deux semaines durant, face aux divisions allemandes et italiennes.

Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le Général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces "Justes parmi les nations" qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Ces valeurs, celles qui fondent nos démocraties, sont aujourd'hui bafouées en Europe même, sous nos yeux, par les adeptes de la "purification ethnique". Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable.

C'est le sens de l'appel que j'ai lancé à nos principaux partenaires, à Londres, à Washington, à Bonn. Si nous le voulons, ensemble nous pouvons donner un coup d'arrêt à une entreprise qui détruit nos valeurs et qui, de proche en proche risque de menacer l'Europe tout entière.

ANNEXE 3

Le 7 mai 2011

DECRET

Décret n°2000-657 du 13 juillet 2000 instituant une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites

NOR: PRMX0004254D

Le Premier ministre,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

Vu la loi de finances rectificative pour 1999 (n° 99-1173 du 30 décembre 1999) ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997, modifié par le décret n° 97-463 du 9 mai 1997, relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 97-1206 du 19 décembre 1997 pris pour l'application à l'ensemble des ministres du 1° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

Article 1

Toute personne dont la mère ou le père a été déporté à partir de la France dans le cadre des persécutions antisémites durant l'Occupation et a trouvé la mort en déportation a droit à une mesure de réparation, conformément aux dispositions du présent décret, si elle était mineure de vingt et un ans au moment où la déportation est intervenue.

Sont exclues du bénéfice du présent décret les personnes qui perçoivent une indemnité viagère versée par la République fédérale d'Allemagne ou la République d'Autriche à raison des mêmes faits.

Article 2

Modifié par Décret n°2009-1005 du 24 août 2009 - art. 1

La mesure de réparation prend la forme, au choix du bénéficiaire, d'une indemnité au capital de 27 000 € ou d'une rente viagère de 468,78 € par mois.

Le montant de la rente viagère mentionnée à l'alinéa précédent est revalorisé chaque année de 2,5 %, à compter du 1er janvier 2010. Un arrêté du ministre de la défense constate le montant de la rente résultant de cette revalorisation.

Le montant de la rente est exprimé aux deux chiffres significatifs après la virgule, le second étant augmenté d'une unité si le chiffre suivant est égal ou supérieur à cinq.

Article 3

Les personnes mentionnées à l'article 1er adressent une demande en ce sens au ministère de la défense (direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale). Elles peuvent également, si elles résident à l'étranger, déposer leur demande à l'ambassade de France de leur pays de résidence.

La demande comporte toutes les pièces justificatives nécessaires, et notamment les actes d'état civil attestant de la filiation avec le parent décédé ou disparu ainsi que tous documents prouvant que la mort ou la disparition est intervenue en déportation.

Le demandeur doit joindre à son dossier une attestation sur l'honneur précisant qu'il ne perçoit aucune indemnité viagère de la part de la République fédérale d'Allemagne ou de la République d'Autriche en réparation de la déportation dont ses parents, ou l'un d'eux, ont été victimes.

Le demandeur précise s'il entend bénéficier d'une indemnité en capital ou d'une rente mensuelle.

Article 4

La décision accordant ou refusant la mesure de réparation est prise par le Premier ministre, sur proposition du ministre de la défense, dans un délai de quatre mois à compter de la date de réception d'une demande accompagnée de toutes les pièces justificatives nécessaires.

Article 5

En cas de décision favorable, le versement de la rente viagère est dû à compter du premier jour du mois suivant celui au cours duquel la demande a été reçue. Il cesse le dernier jour du mois au cours duquel le bénéficiaire décède.

Le versement de l'indemnité en capital intervient dans le trimestre suivant celui au cours duquel la décision accordant la mesure de réparation a été prise.

Le paiement des rentes viagères et des indemnités en capital est assuré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, qui reçoit à cet effet des crédits du chapitre 46-02 du budget des services généraux du Premier ministre.

Article 6

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la défense, la secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Lionel Jospin

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,

Laurent Fabius

Le ministre des affaires étrangères,

Hubert Védrine

Le ministre de la défense,

Alain Richard

La secrétaire d'Etat au budget,
Florence Parly

Le secrétaire d'Etat à la défense
chargé des anciens combattants,

Jean-Pierre Masseret

ANNEXE 4:

LES MANUELS SCOLAIRES DE

CYCLE 3

RÉPONDANT AUX

PROGRAMMES

DE 1945.

Grille de lecture:

Référence du manuel: PLANDÉ, *Histoire*, Cours moyen, Lavauzelle.



Année de parution du manuel	1961. PROGRAMMES DE 1945.
Titre de la leçon	La Seconde Guerre mondiale, la France occupée et la France libérée.
Sous-titres éventuels	
Mots-clefs utilisés dans la leçon	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	
Images, photographies, affiches employées	Photos des maquisards, du débarquement et une photographie de la tombe du soldat inconnu sous l'arc de triomphe.
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Rien ne mentionne ce qui a été fait aux Juifs en Europe. La Résistance est au premier plan avec le débarquement. Une seule fois un camp de concentration est mentionné (Buchenwald) et seulement pour les résistants.

Grille de lecture:

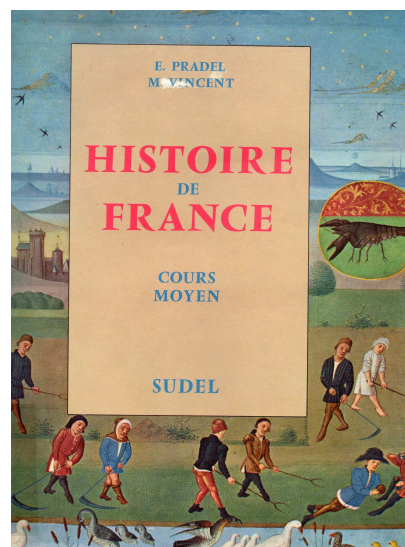
Référence du manuel: BILLEBAULT, *Histoire de la France et des français*, L'École.



Année de parution du manuel	1964	PROGRAMMES DE 1945.
Titre de la leçon	La Seconde Guerre mondiale: Les défaites et la victoire.	
Sous-titres éventuels		
Mots-clefs utilisés dans la leçon		
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Ce manuel explique l'envahissement de la France, les défaites des Alliés, puis parle de la Résistance qui est, selon ce manuel de 1964: « majoritaire ». Le manuel passe rapidement à la victoire avec le Général de Gaulle et la libération de la France.	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon		
Images, photographies, affiches employées	Débarquement de Normandie.	
Exercices donnés en lien avec l'Extermination des Juifs		
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?		
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Aucune. A aucun moment l'Extermination des Juifs n'est évoquée. Les camps de concentration sont évoqués mais seulement pour les résistants français.	

Grille de lecture:

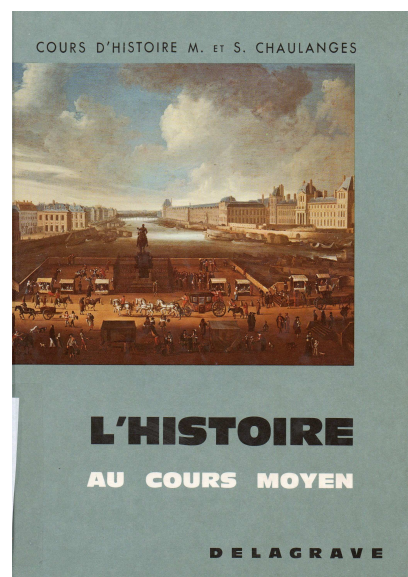
Référence du manuel: PRADEL, VINCENT, *Histoire de France*, Cours moyen, Sudel.



Année de parution du manuel	1973 PROGRAMMES DE 1945.
Titre de la leçon	1939-1945: La Seconde Guerre Mondiale.
Sous-titres éventuels	
Mots-clefs utilisés dans la leçon	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	L'existence des camps de concentration est mentionnée, mais pour les « maquisards ». « Les allemands les envoient en Allemagne dans des camps de concentration où ils les font mourir de faim. »
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	
Images, photographies, affiches employées	Une photographie d'une ville bombardée au cours de la guerre (Coutances), une autre montrant des résistants qui font sauter une voie ferrée. Une dernière photographie montre l'armée du Général Leclerc. '
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	L'extermination des Juifs n'apparaît pas dans ce manuel qui date de 13 ans après la guerre.

Grille de lecture:

Référence du manuel: CHAULANGES, *L'histoire au cours moyen*, Delagrave.



Année de parution du manuel	1977	PROGRAMMES DE 1945.
Titre de la leçon	La seconde guerre mondiale (1939-1945).	
Sous-titres éventuels		
Mots-clefs utilisés dans la leçon		
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	« La police d'Hitler arrête des milliers et des milliers d'hommes et de femmes: ils sont emprisonnés, torturés, souvent assassinés. D'autres, par trains entiers, sont conduits en Allemagne, dans les atroces camps de travail où on les laisse mourir de faim et de mauvais traitements, où on les asphyxie dans des chambres à gaz. »	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon		
Images, photographies, affiches employées	Un char de combat américain. Une photo extraite du film <i>Le jour le plus long</i> qui montre le débarquement des troupes alliées en Normandie (6 juin 1944).	
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs		
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	« La France subit les tortures de l'occupation pendant 4 ans. Mais la résistance des patriotes s'organise de plus en plus ».	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?		

ANNEXE 5:

LES MANUELS SCOLAIRES DE

CYCLE 3

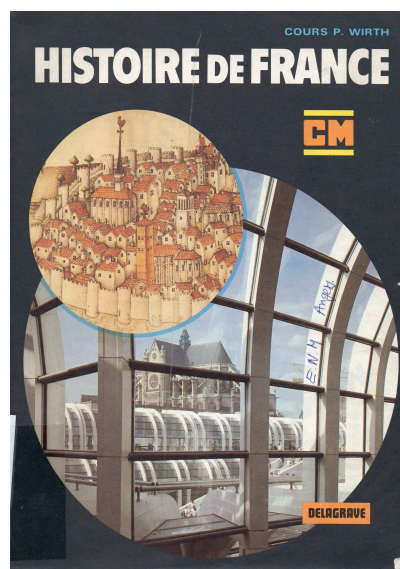
RÉPONDANT AUX

PROGRAMMES

DE 1980.

Grille de lecture:

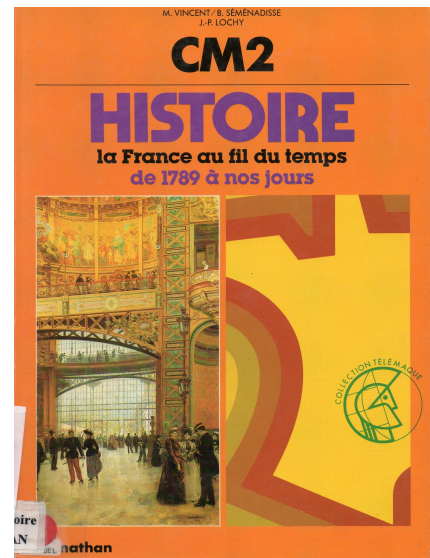
Référence du manuel: BISCARRAT, LACOUTURE, *Histoire de France*, CM, Delagrave.



Année de parution du manuel	1981	PROGRAMMES DE 1980.
Titre de la leçon	La Seconde Guerre mondiale.	
Sous-titres éventuels		
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Déportations, résistance, restrictions, propagande.	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon		
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Une carte montrant la France libre et la France occupée en 1940. Une carte du débarquement avec des flèches venant de la Normandie et de Provence. Les deux discours de 1940 du maréchal Pétain et du Général de Gaulle.	
Images, photographies, affiches employées		
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs		
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	La libération de la France et la victoire grâce à la résistance des français.	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Aucune mention de l'extermination des Juifs. La déportation est mentionnée pour les français en général.	

Grille de lecture:

Référence du manuel: VINCENT (Marc), *Histoire, la France au fil du temps de 1789 à nos jours*, CM2, Nathan.



Année de parution du manuel	1985 PROGRAMMES DE 1980.
Titre de la leçon	La seconde guerre mondiale
Sous-titres éventuels	Les camps et l'extermination des Juifs.
Mots-clefs utilisés dans la leçon	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	A partir de 1941, certains camps sont devenus des lieux d'extermination des Juifs. En France, la mesure la plus terrible est, en 1942, la rafle, par la police française, de près de 13 000 Juifs, hommes, femmes et enfants. On les envoie dans un camp à Drancy, puis en Allemagne. Bien peu en sont revenus. En deux ans et demi, 75 000 Juifs sont déportés. Environ 42000 meurent dans des chambres à gaz, dès leur arrivée au camp.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Aucun.
Images, photographies, affiches employées	Aucunes.
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	Aucun.
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	L'extermination des Juifs n'étant pas au programme, sa place dans la leçon sur la Seconde Guerre mondiale est exceptionnelle. Sur 5 doubles-page un paragraphe complet mentionne le sort des Juifs.

ANNEXE 6:

LES MANUELS SCOLAIRES DE

CYCLE 3

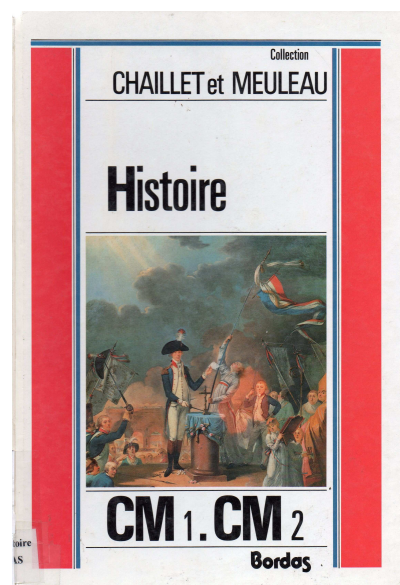
RÉPONDANT AUX

PROGRAMMES

DE 1985.

Grille de lecture:

Référence du manuel: CHAILLET, MEULEAU, *Histoire*, CM1-CM2, Bordas.



Année de parution du manuel	1986	PROGRAMMES DE 1985.
Titre de la leçon	La Seconde Guerre mondiale.	
Sous-titres éventuels		
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Déportation, camps de concentration.	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Les Juifs sont déportés en Allemagne et emprisonnés dans des camps de concentration où la plupart sont exterminés.	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon		
Images, photographies, affiches employées	Photographie d'un village français après un bombardement, une autre du Général de Gaulle à la radio de Londres. Enfin, une dernière photographie montre le débarquement américain sur les plages de Normandie.	
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs		
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?		
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Minime, sur la double-page, une ligne est consacrée à l'extermination des juifs.	

Grille de lecture:

Référence du manuel: DROUET (JP), *Histoire*, CM1 et CM2, Magnard.



Année de parution du manuel	1986. PROGRAMMES DE 1985.
Titre de la leçon	Comment s'est déroulée la Seconde Guerre mondiale?
Sous-titres éventuels	
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Ghettos, extermination des Juifs, camps de concentration.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Toutes les libertés étaient supprimées. Mais surtout, les Juifs étaient persécutés, leurs biens confisqués. Ils étaient obligés de porter l'étoile jaune cousue sur leurs vêtements. En 1942 a commencé l'extermination totale des Juifs: regroupés dans des ghettos, ils étaient décimés par la faim et les épidémies. Les survivants, envoyés dans des wagons dans des camps de concentration, étaient exterminés. En 1945, à la fin de la guerre, le monde découvrit avec horreur que dix millions de personnes, dont six millions de Juifs, avaient connu une mort horrible dans ces camps.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Aucun concernant l'extermination des Juifs (seulement un récit d'un résistant).
Images, photographies, affiches employées	Aucun concernant l'extermination des Juifs (chars allemand, plages du débarquement, exécution d'un résistant...)
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	« Que signifie les mots « xénophobie » et « antisémitisme »? »
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	L'extermination des Juifs commence à prendre de la place dans les manuels. Ici, un paragraphe complet est consacré à cette partie de l'histoire.

ANNEXE 7:

LES MANUELS SCOLAIRES DE

CYCLE 3

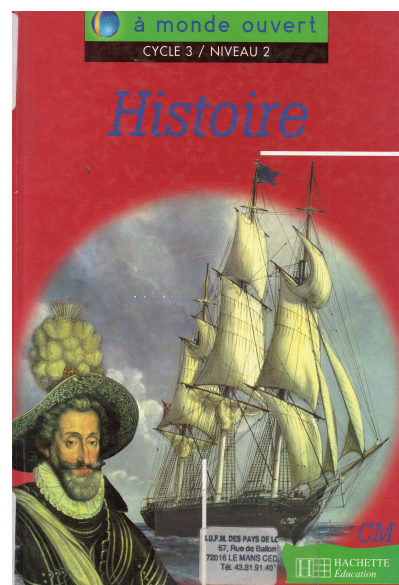
RÉPONDANT AUX

PROGRAMMES

DE 1995.

Grille de lecture:

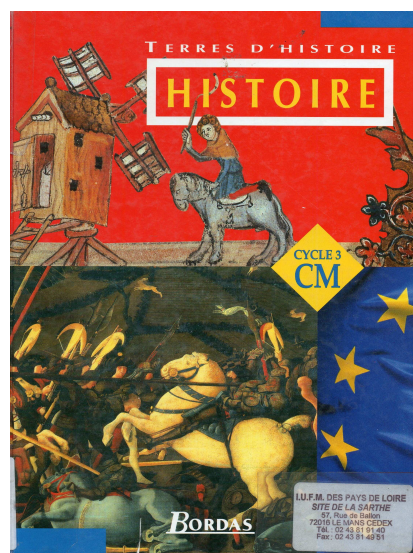
Référence du manuel: NEMBRINI (Jean-Louis), *Histoire, à monde ouvert*, CM2, Hachette éducation.



Année de parution du manuel	1996. PROGRAMMES DE 1995.
Titre de la leçon	Un siècle de guerres.
Sous-titres éventuels	
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Nazi, camps d'extermination.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	En 1945, la barbarie nazie fut vaincue, mais le monde découvrit avec horreur les camps d'extermination.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	
Images, photographies, affiches employées	Une photo de détenus dans le camp nazi de Mathausen.
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	Hitler fonda sa doctrine et son régime sur l'idée de la supériorité du peuple allemand et de la toute-puissance de son chef. L'État nazi était totalitaire. Les camps d'extermination: Ce sont les camps spéciaux construits par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale pour exterminer les Juifs, les Tziganes et les résistants...Six millions de Juifs périrent dans ces camps.
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	L'extermination des juifs est évoquée. En effet, elle n'était pas au programme à ce moment là. Première fois que l'on parle de la doctrine nazie.

Grille de lecture:

Référence du manuel: BALDNER (Jean-Marie), *Terres d'histoire*, cycle 3, CM, Bordas.



Année de parution du manuel	1997. PROGRAMMES DE 1995
Titre de la leçon	La seconde guerre mondiale.
Sous-titres éventuels	La France collabore, la France résiste.
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Aucun.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Les allemands et Vichy participe à l'extermination des juifs.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Aucun.
Images, photographies, affiches employées	Photo une famille juive au camp de Poitiers en 1941.
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	« Ce camp français est situé en zone Sud. Qui a arrêté cette famille? Qui garde le camp? »
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	L'extermination des juifs tient en une phrase (celle dans la case « résumé »). La photo montre une photo de famille juive comme on peut en faire partout. Seuls quelques barbelés au second plan montre que l'on est dans un camp.

*Remarque: C'est un manuel d'édition Bordas, et déjà la séquence du Bordas de 1986 ne faisait qu'évoquer l'extermination des juifs. Cela doit être un choix d'édition.

Grille de lecture:

Référence du manuel: LE CALLENEC (Sophie), *Histoire, géographie*, cycle 3, CM2, Hatier.



Année de parution du manuel	1998	PROGRAMMES 1995.
Titre de la leçon	La démocratie mise en cause / La Seconde Guerre mondiale.	
Sous-titres éventuels		
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Dictature, racisme, un camp de concentration, exterminer, un génocide.	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	<p>Hitler estimait que les allemands appartenaient à une race supérieure qui devait dominer le monde. Les Juifs, considérés comme des êtres inférieurs, étaient persécutés par le régime: ils étaient renvoyés de leurs emplois, leurs magasins étaient boycottés ou saccagés et de nombreux lieux publics leur étaient interdits. A partir de 1935, ils durent porter une étoile jaune cousue sur leur vêtement pour être identifiables.</p> <p>Six millions de personnes, Juifs et Tziganes, furent exterminés dans les camps de concentration: il s'agit là du plus important génocide de l'humanité.</p>	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Une note d'un officier SS au gouvernement de Berlin en 1942: « Les négociations avec le gouvernement français ont donné les résultats suivants. L'ensemble des Juifs de France sont tenus prêts à notre disposition en vue de leur évacuation. Le Président Laval a proposé que, lors de l'évacuation des familles juives de la zone non occupée, les enfants de moins de 16 ans soient emmenés eux aussi. Quant aux enfants juifs de la zone occupée, la question ne l'intéresse pas ».	
Images, photographies, affiches employées	Une photographie « Parc à jeux interdit aux juifs ». Une deuxième photographie montrant un baraquement de juifs dans un camp de concentration.	
Exercices donnés en lien avec l'extermination des	« A quoi vois-tu que le gouvernement de Vichy collabore avec les allemands? Que penses-tu de l'attitude du gouvernement de Vichy? »	

Juifs	« A quoi vois-tu que ces déportés étaient maltraités? Pourquoi les nazis envoyaient-ils les Juifs dans des camps de concentration? En quoi la Seconde Guerre mondiale a-t-elle été plus horrible que toutes les guerres qui l'ont précédée? »
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	Le gouvernement dirigé par le maréchal Pétain mena une politique antisémite, en déportant les Juifs de France vers l'Allemagne.
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Premier livre qui consacre beaucoup de place à la Shoah, à la doctrine nazie et à la collaboration du gouvernement de Vichy.

ANNEXE 8:

LES MANUELS SCOLAIRES DE

CYCLE 3

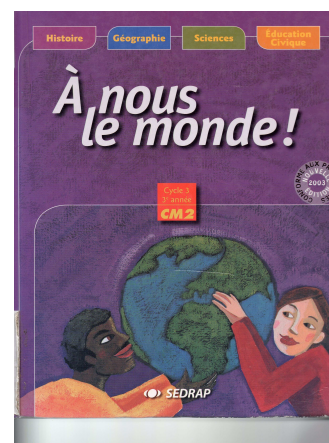
RÉPONDANT AUX

PROGRAMMES

DE 2002.

Grille de lecture:

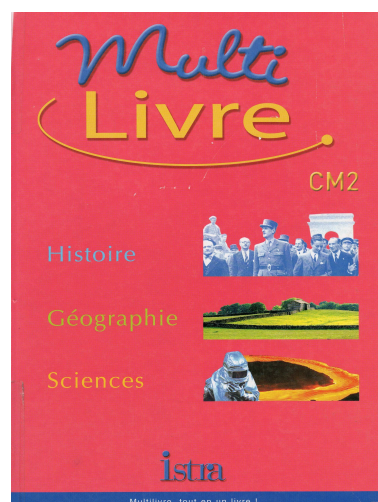
Référence du manuel: *A nous le monde!* Cycle 3 CM2, (Histoire, Géographie, Sciences, Education civique), SEDRAP.



Année de parution du manuel	2003 PROGRAMMES DE 2002.
Titre de la leçon	La Seconde Guerre Mondiale
Sous-titres éventuels	I- L'occupation, la Résistance II- Le débarquement, la Libération
Mots-clefs utilisés dans la leçon	
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon (à propos de l'extermination des Juifs).	La Rafle du Vel'd'Hiv, les camps de concentration. « Pour aller plus loin, il ne faut (il ne faudra) jamais oublier les horreurs nazies de cette Seconde Guerre. Ne jamais oublier les millions de Juifs et de résistants morts dans les camps de concentration. Ne jamais oublier que du racisme et de l'antisémitisme naissent toujours les plus grands massacres et la plus grande des barbaries. » (selon Rudolph Hess, conseiller d'Hitler: 2,5 millions furent exécutées à Auschwitz et 50000 moururent de faim ou de maladie).
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Témoignage de Rudolph Hess, (conseiller d'Hitler) au procès de Nuremberg.
Images, photographies, affiches employées	
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	« Recherche dans un dictionnaire ou une encyclopédie, ce qu'a été l'Holocauste. Recherche le nom des camps de concentration les plus tristement célèbres ».
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	« Le gouvernement du maréchal Pétain, installé à Vichy (zone libre) collabore avec les Allemands. Il crée une Milice qui arrête les résistants et les Juifs qui sont envoyés dans les camps de concentration en Allemagne où ils sont exterminés.
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Pas de chapitre consacré à l'extermination des Juifs. Quelques lignes sont incluses dans le cours sur la 2nde GM. (Le manuel ne cite pas toutes ses sources >> Notamment pour un le texte d'un allemand racontant Auschwitz et le nombre de victimes. (Rudolph Hess après recherches).

Grille de lecture:

Référence du manuel: BENDJEBBAR (André), *Multi-Livre, Histoire, Géographie, Sciences*, CM2, Istra.



Année de parution du manuel	2004	PROGRAMMES DE 2002
Titre de la leçon	La France occupée.	
Sous-titres éventuels	L'antisémitisme.	
Mots-clefs utilisés dans la leçon		
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	<p>L'antisémitisme: Aux yeux des nazis, tous les peuples non germaniques sont à ranger dans la catégorie des sous-hommes qu'il faut soit réduire en esclavage, soit exterminer. Parmi ces sous-hommes, ils rangent en premier les Slaves, les Tziganes et les juifs. Dès le 27 septembre 1940, les juifs sont recensés en zone occupée. Puis, en octobre 1940, les premières lois antijuives paraissent en zone libre à l'initiative de l'État de Vichy. Peu à peu, on interdit aux juifs d'exercer de très nombreuses professions, de fréquenter les lieux publics. Leurs biens, leurs postes de radio, leurs meubles sont confisqués. En janvier 1942, le chef nazi Heydrich décide « la solution finale », nom de code qui désigne la mise en place d'un plan pour l'extermination de tous les juifs. Le 29 mai 1942, les juifs doivent obligatoirement porter l'étoile jaune dans la rue. La grande rafle du Vel'd'Hiv, à Paris le 16 juillet 1942, conduit l'arrestation de 13 000 à 20 000 personnes qui sont conduites au camp de Drancy, au nord de Paris et de là, en Pologne vers les camps d'extermination. Ainsi 75 000 juifs français et près de 6 millions en Europe furent massacrés.</p>	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Aucun.	
Images, photographies, affiches employées	Aucun.	
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	Aucun.	

L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	L'encart sur l'antisémitisme est placé dans le cours sur la France occupée.

Grille de lecture:

Référence du manuel: *Histoire, cycle 3*, collection Magellan, Hatier.



Année de parution du manuel	2006 PROGRAMMES 2002
Titre de la leçon	L'antisémitisme et le génocide. + Dossier sur la collaboration et la Résistance.
Sous-titres éventuels	I- L'antisémitisme II- Le génocide
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Antisémitisme, génocide, camp de concentration déporter, exterminer, une rafle.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Témoignage de Rudolph Hess, (conseiller d'Hitler) au procès de Nuremberg.
Images, photographies, affiches employées	<u>Trois Photos</u> : « Jeunes françaises portant l'étoile jaune, 1942. », « Arrivée de juifs hongrois au camp d'Auschwitz-Birkenau, Pologne, juin 1944. », « Un square à Paris pendant la guerre ». nov 1942.
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	Description des 3 photos, lecture de textes (dire leur nature...). « En quoi l'antisémitisme est-il contraire à la Déclaration des droits de l'homme? », « Que peux-tu en conclure sur le sort des responsables du génocide après la guerre? », « Que penses-tu de ces mesures antisémites? ».
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	I- Lois et mesures contre les juifs (étoile jaune, plus le droit de vote...) II- A partir de 1938, les juifs sont arrêtés et déportés en camp de concentration. (mauvais traitements...) A partir de 1942, les nazis décident d'exterminer les juifs. Après la guerre >> tribunal international à Nuremberg. Notion de « crime contre l'humanité ».
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Une double -page avec 3 textes et 2 photos et un résumé-bilan en dessous. Plus une page sur la collaboration avec les mesures antisémites et les déportations.

Leçon du Hatier 2006.

I- L'Allemagne nazie prônait la supériorité du peuple allemand sur les autres peuples et affirmait que les juifs étaient responsables de la plupart des difficultés de l'Allemagne. Pendant la 2ème GM, les nazis ont pris des mesures visant à mettre les juifs à part et à les déposséder de leurs biens: ils n'avaient plus le droit de voter, devaient porter une étoile jaune sur leur vêtement dans la rue et ne pouvaient plus accéder aux lieux publics ni exercer certains métiers.

II- A partir de 1938, les nazis ont arrêté les juifs, en Allemagne puis dans les pays qu'ils ont envahis en Europe, et les ont déportés dans des camps de concentration. Là, hommes, femmes et même enfants étaient contraints à des travaux pénibles et à une vie très dure. A peine nourris, ils étaient soumis aux mauvais traitements et vivaient dans la terreur: la plupart tombaient malades et beaucoup en mouraient.

A partir de 1942, les nazis ont décidé d'exterminer les juifs. Ceux qui se trouvaient dans les camps ont été maltraités jusqu'à en mourir. Ceux qui vivaient dans les pays conquis par l'Allemagne ont été pris dans des rafles et dépotés en masse vers des camps où ils étaient exécutés dans des chambres à gaz. Ce génocide a causé la mort de plus de 5 millions de juifs ainsi que d'un million de Tziganes.

Après la guerre, les Alliés ont constitué un tribunal international pour juger les nazis responsables de ce génocide, considéré comme un « crime contre l'humanité ».

ANNEXE 9:

LES MANUELS SCOLAIRES DE

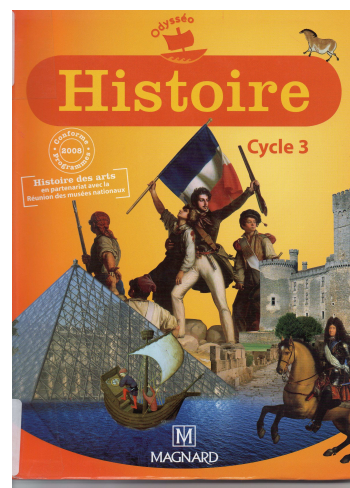
CYCLE 3

RÉPONDANT AUX

PROGRAMMES

DE 2008.

Grille de lecture:

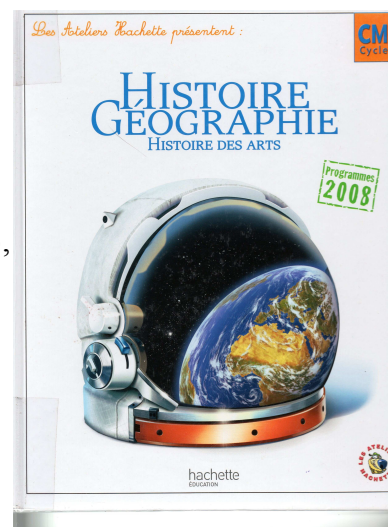


Référence du manuel: *Histoire*, cycle 3, coll. Odysseo, Magnard.

Année de parution du manuel	2010. PROGRAMMES 2008
Titre de la leçon	« Les français dans la guerre (1939-1945) » et « Guerre et après-guerre ».
Sous-titres éventuels	
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Camp de concentration, crime contre l'humanité, déportation, génocide.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Le gouvernement du maréchal Pétain vote des lois qui limitent les droits des Juifs. Il organise l'arrestation et la déportation vers l'Allemagne des Juifs de France.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Extrait du livre de Rudolf Hess, <i>Le commandant d'Auschwitz parle</i> , Paris, La Découverte, 1995. Extrait du <i>Journal d'Anne Frank</i> , 1947.
Images, photographies, affiches employées	* Une photo: <i>Parc à jeux interdits aux juifs</i> , Paris, novembre 1942, une étoile jaune et une autre photo: <i>Des jeunes filles d'origine juive portant l'étoile jaune à Paris</i> . * Une photographie: <i>Des déportés dans un camp d'extermination</i> .
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	« Observe ce qui se passe pour les juifs, que leur impose-t-on? » « Relève ce que subissent les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale ». « Explique en quoi l'Allemagne nazie s'est livrée à des crimes contre l'humanité ».
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	Les nazis ont organisé l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes dans des camps d'extermination équipés pour tuer massivement. Près de six millions de personnes ont été victimes de ce crime contre l'humanité. C'est le plus important génocide de l'histoire.
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Il n'y a pas de leçon entière dédiée à l'extermination des Juifs. Seuls quelques textes et images sont insérés dans la leçon sur la Seconde Guerre mondiale. Il n'y a pas de réelle explication et description. Les mots-clefs sont tous présents dans le même paragraphe et définis à la fin de la leçon.

Grille de lecture:

Référence du manuel: *Histoire, géographie, histoire des arts*, cycle 3, CM2, Hachette éducation.



Année de parution du manuel	2011. PROGRAMMES 2008
Titre de la leçon	Le génocide des Juifs et des Tziganes.
Sous-titres éventuels	Des déportations en masse / Le génocide / Auschwitz, symbole de l'extermination / Les sources historiques du génocide.
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Chambres à gaz, Anne Frank, génocide.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne nazie a éliminé en masse les juifs, les tziganes et les opposants au régime nazi. Ce génocide a tué plus de 5 millions de juifs ainsi que la presque totalité des tziganes d'Europe.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Extrait de <i>Si c'est un homme</i> de Primo Levi, une petite biographie d'Anne Frank, la déposition de Rudolf Hess devant le tribunal de Nuremberg. Une frise comportant trois dates (mai 1940: Ouverture du camp d'Auschwitz, 1942: début de la solution finale, 1945: libération des camps de concentration et d'extermination).
Images, photographies, affiches employées	Photo du <i>camp d'extermination d'Auschwitz, en 1945, à la libération du camp.</i>
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	9 questions portant sur les textes et la photographie. « Relève dans le texte les éléments qui montrent que les prisonniers ne sont pas traités comme des hommes »...
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	« Dès 1936, les nazis internent, dans des camps de concentration des opposants politiques (socialistes, communistes), des délinquants, des juifs et des tziganes. Les prisonniers y meurent de froid. > Une partie sur le génocide en lui-même. > Auschwitz, symbole de l'extermination. > Les sources historiques du génocide: Les allemands ont éliminé le plus possible les traces de leurs massacres, mais les vestiges des camps de concentration et d'extermination subsistent. Il reste aussi quelques photos prises par des déportés ou les nazis eux-mêmes pendant la

	guerre ainsi que les photos et les films pris au moment de la libération des camps. Enfin, les renseignements recueillis au procès de Nuremberg ou auprès des déportés constituent une source importante pour les historiens.
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Une double-page, très peu d'images / photos (une seule!).

Leçon du Hachette 2011:

Le génocide:

A partir de 1942, les nazis ont mis en œuvre la « solution finale du problème juif », c'est à dire l'extermination des populations juives d'Europe. Les tziganes ont subi le même sort.

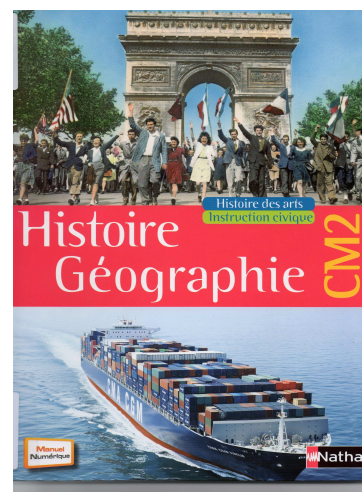
Des camps d'extermination équipés de chambres à gaz sont ouverts par les nazis en Europe et notamment en Pologne. Les juifs, les tziganes et d'autres déportés y sont transférés de toute l'Europe occupée. Au total, plus de 5 millions de juifs ont péri dans ce génocide appelé « Shoah ». On estime qu'environ 250 000 tziganes d'Europe ont également été exterminés.

Auschwitz, symbole de l'extermination:

Le camp d'Auschwitz, situé à 60 kilomètres de Cracovie, dans la Pologne occupée, a été ouvert par les nazis en mai 1940 et libéré en janvier 1945 par l'armée soviétique. Il comprenait plusieurs camps dont un pour les exterminations immédiates dans les chambres à gaz. Presque 1 million de juifs et 21 000 tziganes y sont morts mais aussi environ 70 000 polonais, 15 000 prisonniers de guerre soviétiques et 10 000 prisonniers de divers pays.

Grille de lecture:

Référence du manuel: *Histoire, Géographie (histoire des arts, instruction civique)*, CM2, Nathan.



Année de parution du manuel	2011. PROGRAMMES 2008
Titre du chapitre	L'extermination des Juifs et des Tziganes (Chap12).
Sous-titres éventuels	I- Les Juifs en France II- L'extermination des Juifs III- L'extermination des Tziganes
Mots-clefs utilisés dans la leçon	Antisémitisme, camps de transit, déporter, génocide, Juifs, Shoah, rafle, camp de concentration, camp d'extermination, chambre à gaz.
Résumé de ce qui est dit dans cette leçon	Lois du 3 et 4 octobre 1940 (sur les professions). Solution Finale. Rafle du Vel' d'Hiv. Destruction du ghetto de Varsovie.
Documents et textes utilisés pour illustrer la leçon	Carte d'identité d'un enfant juif, une plaque commémorative d'une école de Paris avec une liste d'enfants déportés, texte d'un SS juste avant la rafle. Et le témoignage d'un déporté: Primo Levi, extrait de <i>Si c'est un homme</i> .
Images, photographies, affiches employées	<i>La destruction du ghetto de Varsovie</i> , Pologne, 1943. Titre original: <i>Insurrection de ghetto de Varsovie</i> , photo extraite du rapport de mai 1943 de « Jürgen Stroop » à Heinrich Himmler. (Titre original en allemand: « <i>Forcés hors de leurs trous</i> »).
Exercices donnés en lien avec l'extermination des Juifs	Questions relatives aux documents: Recherche d'infos dans les docs + quelques questions de réflexion personnelle (la réponse n'est pas dans les docs): « Quel sort est réservé aux enfants juifs? », « Que veut dire l'auteur quand il écrit <i>plus rien ne nous appartient</i> », « A quoi correspondent les chiffres 174517? Qu'en penses-tu? »
L'essentiel de la leçon, qu'est-ce que l'élève doit retenir?	« La politique raciste et antisémite d'Hitler se met en place au cours de la 2 ^{de} GM. Six millions de Juifs et des centaines de milliers de Tziganes sont exterminés. En France, le gouvernement de Vichy participe à ce génocide à travers les lois d'exclusion d'octobre 1940, les arrestations massives de juifs et leur déportation. En 1942, la Rafle du Vel' d'Hiv est la plus grande arrestation de juifs avec 13 000 hommes, femmes et enfants

	déportés. Avec trois millions de morts, la Pologne est le pays d'Europe le plus atteint par ce crime de masse. Dans le camp d'extermination d'Auschwitz, un million de personnes sont assassinées, dont 80 000 juifs de France. »
Quelle est la place accordée à la Shoah dans ce manuel?	Une double-page, avec une leçon, un chapitre, à part entière.

Annexe 10: Albums de littérature de jeunesse pouvant être utilisés en classe
lors de la séquence sur l'extermination des juifs:

COHEN-JANCA (Irène), *Les arbres pleurent aussi*. Éditions Rouergue, 2009.

HASSAN (Yaël), *Un grand-père tombé du ciel*, Casterman junior, 2006.

HOESTLAND (Jo), KANG (Johanna), *La grande peur sous les étoiles*, Syros jeunesse, 2006.

PEF, DAENINCKX (Didier), *Il faut désobéir*, Rue du monde, 2002.

POOLE (Joséphine), BARRET (Angela), *Anne Frank*, Gallimard jeunesse, 2005.

UNGERER (Tomi), *Otto*, coll. « Lutin poche », L'École des loisirs, 2001.

VANDER ZEE (Ruth), INNOCENTI (Roberto), *L'Étoile d'Érika*, Milan jeunesse, 2003.

Résumé en français:

Ce mémoire porte sur le reflet de la construction de la mémoire de l'extermination des juifs dans les manuels scolaires d'histoire de cycle trois.

Nous avons d'abord montré l'évolution de la construction de cette mémoire dans la société française, afin de la mettre en comparaison avec la construction de la mémoire de l'extermination des juifs située dans les manuels.

Mots-clefs: Extermination des juifs, instructions officielles, manuels scolaires, mémoire.

English summary:

This research deals with the reflection of the construction of Jewish's eradication's memory in scholastics history books.

We first show the evolution of this memory's construction in the French society for comparison to the construction of the Jewish's eradication's memory in scholastic books.

Key words: Jewish's eradication, memory, official instructions, scholastic books.